



Week-end: **le requin**, ce monstre fragilisé *Page B 1*



**Josée Blanchette**: Y a toujours un cadeau (en trois leçons) *Page B 10*

**Rapatriement de 1982: Justin Trudeau n'entend pas «rouvrir de vieilles batailles»**

*Page A 2*

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CIV N° 79

LE DEVOIR, LE VENDREDI 12 AVRIL 2013

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$

## Québec entend valoriser la recherche universitaire et fondamentale

PAULINE GRAVEL

Dans sa prochaine *Politique nationale de la recherche et de l'innovation*, Québec n'entend pas emprunter la même voie que le gouvernement conservateur de M. Harper. Il valorisera davantage la recherche universitaire et fondamentale que le gouvernement libéral qui l'a précédé.

Voilà du moins les aspirations qui animent le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne, à la veille des Assises nationales de la recherche et de l'innovation, qui auront lieu en début de semaine prochaine.

En février dernier, lors du Sommet de l'enseignement supérieur, le ministre a annoncé la tenue d'Assises nationales de la recherche et de l'innovation dans le but de l'aider à élaborer la prochaine *Politique nationale de la recherche et de l'innovation*, étant donné que la *Stratégie québécoise de recherche et de l'innovation 2010-2013* arrivait à échéance.



Pierre Duchesne

Ces assises, qui réuniront plus de 300 personnes associées au milieu de la recherche et de l'innovation, débuteront lundi prochain, le 15 avril en après-midi, et se poursuivront mardi toute la journée. Elles prendront la forme de tables rondes où seront débattus au cours de la journée trois thèmes: la pertinence des organismes de recherche dans leur forme actuelle, l'encadrement des chercheurs, et les modes de financement. Le ministre espère que «*les échanges seront francs, productifs, voire créatifs*», que «*les participants seront audacieux, critiques sur les éléments qui n'ont pas fonctionné, et qu'ils proposeront des solutions, des mesures ou des approches nouvelles*». «*Les assises sont le temps de l'audace. Nous trierons ensuite*», a-t-il déclaré en entrevue au *Devoir*.

Le ministre a aussi exprimé sa vision de la recherche qu'il espère voir prospérer au Québec dans les prochaines années. Il a ainsi précisé en quoi la nouvelle Politique devrait se distinguer des stratégies précédentes et de l'orientation adoptée par le gouvernement fédéral. «*Les deux dernières Stratégies québécoises de la re-*

VOIR PAGE A 10: RECHERCHE

## AUJOURD'HUI



**Le Monde** · Congrès américain: le débat sur les armes à feu peut commencer. *Page B 9*

**Économie** · Ottawa tente de vendre le pétrole albertain aux Québécois. *Page A 7*



Avis légaux..... B 6  
Décès..... B 4  
Météo..... B 6  
Mots croisés..... A 4  
Petites annonces..... B 4  
Sudoku..... B 8

## Malaise à la Fondation du maire



Les révélations de collusion et de corruption liées à l'administration Tremblay ont effrayé plusieurs donateurs potentiels.

Boudée par des donateurs potentiels, la direction de l'organisme voudrait changer son nom

JEANNE CORRIVEAU

Par les temps qui courent, voir son nom associé à la mairie de Montréal peut être un boulet. C'est le cas de la Fondation du maire de Montréal, créée par Pierre Bourque en 1996, qui souhaite larguer toute référence au maire dans sa dénomination et réclame de la Ville l'autorisation de changer son nom pour «*Fondation Montréal inc.*».

L'année 2012 a été difficile pour la Fondation du maire, qui vient en aide aux entreprises en démarrage. Les révélations de collusion et de corruption étalées au grand jour par la commission Charbonneau ont créé un malaise chez certains donateurs.

La directrice générale de la Fondation, Liette Lamonde, affirme que l'organisme songe depuis plusieurs années à modifier son nom, mais elle reconnaît que le climat ambiant et les allégations de malversations qui planent sur l'Hôtel de Ville rendent difficile la collecte de fonds.

En raison du nom de la fondation, certains donateurs potentiels se sont demandé si l'argent était versé à la Ville ou à un parti politique, relate-t-elle. «*Dans le contexte actuel, c'est difficile pour certaines entreprises de faire un chèque à la Fondation du maire à cause des perceptions, a-t-elle indiqué au Devoir. Le fait de s'appeler "Fondation du maire" crée une confusion terrible sur ce qu'on est. Plusieurs pensent qu'on fait partie de la Ville alors qu'on est un organisme de bienfaisance complètement distinct de la Ville*

VOIR PAGE A 10: FONDATION

## Venezuela: le défi de réconcilier une société coupée en deux

La campagne présidentielle s'achève, à quelques jours de l'élection de dimanche, sans qu'aucun des deux candidats, Maduro ou Capriles, ait séduit au-delà de son camp.

GÉRARD THOMAS  
à Caracas

Chemises rouges et pancartes à l'effigie de l'ancien président Hugo Chávez dans les *barrios* (quartiers populaires) contre casquettes bleu-jaune-rouge aux couleurs vénézuéliennes et slogan «*Hay un camino*» («*Il y a*

un chemin», sous-entendu: différent) dans les beaux quartiers de la capitale. La campagne électorale pour l'élection présidentielle qui doit se tenir le dimanche 14 avril au Venezuela s'est terminée mardi et a surtout montré l'immense vide politique dont souffre le pays depuis la mort du *Comandante*, le 5 mars dernier. Malgré trois ou quatre meetings par jour à travers les 23 Etats que compte la République bolivarienne du Venezuela, ni Nicolas Maduro, le candidat du Parti socialiste uni du Venezuela (PSUV, au pouvoir), ni Henrique Capriles

VOIR PAGE A 10: VENEZUELA



Ses partisans applaudissent le chef du parti au pouvoir et successeur du *Comandante*, Nicolas Maduro.

## Baird s'aventure en terrain glissant

Le ministre des Affaires étrangères «*brise un tabou*» en se rendant à Jérusalem-Est et sur le plateau du Golan

KARL RETTINO-PARAZELLI

Le ministre canadien des Affaires étrangères John Baird s'est aventuré sur un terrain glissant plus tôt cette semaine en acceptant de rencontrer une ministre israélienne dans la partie de Jérusalem occupée et annexée par l'Etat hébreu depuis 1967. Bris d'un «*tabou*» diplomatique, appui symbolique à la colonisation, contradiction avec la politique officielle: les critiques ont été nombreuses jeudi, mais le principal intéressé n'y trouve aucun fondement.

Lors de sa tournée au Moyen-Orient, M. Baird a rencontré la ministre israélienne de la Justice, Tzipi Livni, à son bureau de Jérusalem-Est. Selon le quotidien israélien *Haaretz*, le choix de ce lieu «*brise un tabou*». La plupart des émissaires occidentaux s'abstiennent habituellement de visiter les membres du gouvernement israélien en territoire occupé, la communauté internationale ne reconnaissant pas l'annexion de Jérusalem-Est par Israël.

Le quotidien a également révélé que lors de son passage dans la région, le ministre canadien s'est rendu sur une base militaire israélienne établie sur le plateau du Golan, le long de la frontière syrienne. Il s'agit d'un autre territoire occupé et annexé par Israël, où les représentants occidentaux évitent de mettre les pieds, de peur que leur présence soit interprétée comme une approbation de la politique israélienne. Un haut responsable des Affaires étrangères israéliennes a confié que ces deux visites ont été effectuées en dépit de l'opposi-



John Baird

VOIR PAGE A 10: BAIRD

## ACTUALITÉS

## Bouchard exige que le fédéral ouvre ses archives

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le gouvernement fédéral doit absolument ouvrir ses archives et permettre que la lumière soit faite sur les interventions politiques de l'ex-juge en chef de la Cour suprême lors du rapatriement de la Constitution, estime l'ancien premier ministre Lucien Bouchard. Une position qui rejoint la demande formulée cette semaine par le gouvernement du Québec.

L'homme dont la carrière politique s'est bâtie autour du dossier constitutionnel ne pouvait visiblement rester indifférent aux révélations contenues dans le livre *La Bataille de Londres*, de Frédéric Bastien. En entrevue à RDI jeudi soir, Lucien Bouchard est sorti de sa réserve habituelle pour confier sa vive préoccupation.

## Une histoire cruciale

L'histoire relatée par Frédéric Bastien manque encore de détails, mais elle est cruciale, estime M. Bouchard. « C'est pour ça qu'il faut les documents. Pour faire la lumière et savoir ce qui s'est passé, dans l'intérêt de tout le monde. » Il demande ainsi à tous les partis de l'Assemblée nationale de « s'entendre pour dire [au fédéral] : vous allez ouvrir les dossiers. Ce serait une démarche tout à fait normale et digne. »

Dans son livre, Frédéric Bastien dévoile des documents démontrant que Bora Laskin, alors juge en chef du plus haut tribunal du pays, a informé les gouvernements britannique et canadien de certains détails des délibérations de la Cour sur le projet de rapatriement de la Constitution (en 1981).

Pour Lucien Bouchard, ces faits sont de la plus haute importance — et auraient justifié le renvoi de M. Laskin s'ils avaient été connus plus tôt. « J'ai éprouvé une impression de surprise, d'incrédulité et d'inquiétude » en les apprenant, a-t-il dit. Cela parce que les « juristes connaissent très bien les règles auxquelles ils sont assujettis » et « savent très bien qu'un juge ne se permet pas l'incartade de communiquer avec différents partis durant des délibérés ».

M. Bouchard estime « que ça soulève des questions extrêmement troublantes sur le respect et l'intégrité de l'indépendance judiciaire de la Cour, que personne n'a jamais remis en cause ». Il a salué la décision de la Cour d'examiner le dossier, la jugeant « honorable ».

Car à ceux qui estiment que l'affaire est du passé — comme François Legault —, Lucien Bouchard rétorque que le dossier est au contraire « au cœur de l'histoire contemporaine, une histoire qui continue de se répercuter chaque jour ». « La réaction de M. Legault est inacceptable. Comment un chef de parti qui veut devenir un jour premier ministre peut réagir de façon aussi légère à quelque chose d'aussi important? », a demandé l'ancien chef du Bloc québécois et du Parti québécois.

Ottawa s'est montré fermé à l'idée de collaborer avec Québec cette semaine, renvoyant le gouvernement Marois au processus de demande d'accès à l'information.

Le Devoir

## CONSTITUTION

## Trudeau n'entend pas « rouvrir de vieilles batailles »

Le favori dans la course à la chefferie du PLC est peu ouvert à l'idée qu'Ottawa publie ses archives

FANNIE OLIVIER à Ottawa

Justin Trudeau est loin d'être favorablement disposé envers la demande de Pauline Marois qu'Ottawa rende publiques ses archives pour faire la lumière sur de possibles irrégularités entourant le rapatriement de la Constitution.

En entrevue à la Presse canadienne, le favori de la course au leadership du Parti libéral du Canada a confié qu'il n'avait pas l'intention de « sombrer dans de vieilles chicanes ».

« À moins que je commence à entendre beaucoup de gens, surtout au Québec, [dire] que c'est leur plus grande préoccupation, moi, je ne vais pas utiliser de mon temps, de mon capital politique, pour rouvrir de vieilles batailles », a-t-il tranché.

Selon lui, les souverainistes sont « en train d'essayer à tout prix de retrouver un niveau de pertinence, de présence, dans l'esprit public ».

« Ils cherchent des excuses pour ramener de vieilles chicanes. Pour moi, ce n'est pas de ça que les gens parlent. »

Dans son livre *La bataille de Londres*, l'historien Frédéric Bastien avance que le principe de la séparation des pouvoirs entre le judiciaire et l'exécutif a été bafoué lors de cet épisode charnière de l'histoire du pays. La Cour suprême du Canada a laissé savoir qu'elle allait examiner le dossier, alors que le juge en chef de l'époque, Bora

Laskin, aurait pu avoir donné des informations privilégiées aux gouvernements canadien et britannique.

Pierre Elliott Trudeau était alors premier ministre du Canada. Aujourd'hui, son fils aîné avoue être « curieux » de voir les conclusions que tirera le plus haut tribunal au pays dans ce dossier, sans toutefois avoir l'intention de « jouer à la petite politique là-dessus ».

## Centraliser ou pas?

Pour Justin Trudeau, les compétences des provinces et du fédéral ne semblent pas être coulées dans un moule étanche et immuable.

Sur la question de la gouvernance souverainiste chère à la première ministre péquiste Pauline Marois, l'aspirant chef libéral laisse entendre que cette dernière ne se heurterait pas systématiquement à une porte fermée s'il entraît au 24 Sussex.

« Que n'importe quel premier ministre vienne me voir avec une demande précise sur cet enjeu-ci ou cet enjeu-là, je vais toujours l'écouter, je vais toujours évaluer ce qui est dans le meilleur intérêt du Canada et même de cette province-là », a avancé ce fédéraliste convaincu.

« Je vais regarder les justifications, l'argumentaire, et je vais voir: est-ce que c'est juste un outil pour avancer la cause souverainiste — avec laquelle je ne suis pas d'accord — ou est-ce qu'il y a un enjeu réel? »

Justin Trudeau a fait de



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

Justin Trudeau estime qu'en soulevant une controverse au sujet du rapatriement de la Constitution, les souverainistes essaient « de retrouver un niveau de pertinence, de présence, dans l'esprit public ».

l'éducation postsecondaire l'un des thèmes phares de sa campagne et il ne cache pas qu'il aimerait qu'Ottawa ait davantage son mot à dire dans ce domaine qui relève exclusivement des provinces.

« Mais je ne suis pas pour dire que, oui, le gouvernement fédéral doit travailler plus avec les provinces en matière d'éducation sans dire qu'il y a peut-être d'autres enjeux dans lesquels le gouvernement provincial pourrait avoir plus de pouvoirs, a-t-il illustré. Je ne suis pas dogmatique dans mon approche à ce niveau-là. »

## Inévitables attaques

Le député montréalais, élu

pour la première fois en 2008, sait qu'il lui reste toute une pente à gravir pour regagner le cœur des Québécois. Il comprend aussi que l'opinion des électeurs de la province est souvent polarisée à son égard. « J'ai commencé ma carrière dans Papineau avec beaucoup de gens qui avaient une perception très négative de moi », s'est-il rappelé.

Mais à force de porte-à-porte et de travail sur le terrain, il a ravi la circonscription de la respectée bloquiste Vivian Barbot, puis s'est fait réélire en 2011 malgré la vague orange.

« Même si je dérange les « usual suspects » de la souveraineté, je sens une ouverture et un

engouement positif partout où je vais, que ce soit au Saguenay, que ce soit à Petite-Rivière-Saint-François, que ce soit en Outaouais ou en Gaspésie. »

Quant aux publicités négatives qui ne manqueront pas de s'abattre sur lui, il assure qu'il ripostera, même si pour l'instant le plan de sa contre-attaque n'est pas encore finalisé.

Il assure toutefois qu'il « ne descendra pas » au niveau des conservateurs, parce qu'à son avis, les électeurs sont fatigués de ce genre de tactiques.

Le nom du nouveau chef libéral sera dévoilé à Ottawa dimanche soir.

Le Devoir

## CONGRÈS DU NPD À MONTRÉAL

## Au menu des néodémocrates: héritage socialiste et bilan conservateur

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Les néodémocrates se réunissent à Montréal à compter de ce vendredi, et pour toute la fin de semaine. Au menu: une série de propositions venant dénoncer des décisions récentes du gouvernement conservateur, de même qu'un troisième débat sur l'identité socialiste du parti telle qu'établie dans le préambule de sa constitution. Mais on veut aussi présenter leur chef Thomas Mulcair qui, malgré ses années en politique, demeure méconnu au pays.

Un peu plus d'un an après son élection à la tête du parti, ce sera le premier congrès de Thomas Mulcair en tant que chef (et il fera l'objet d'un vote de confiance samedi). S'il a parcouru le pays pour briguer la chefferie du Nouveau Parti démocratique, le politicien québécois est encore peu connu — et même de plusieurs Québécois, selon les aveux de ses conseillers. La réunion de cette fin de semaine servira donc notamment à le faire connaître à ses militants, par une vidéo diffusée vendredi soir et mettant en vedette ses proches.

## Un sujet de discordance

Mais c'est dimanche qu'un sujet de discordance qui hante le NPD depuis des années sera à l'ordre du jour. Après avoir été mise de côté au congrès de 2011, à Vancouver, l'importance accordée aux principes socialistes du parti dans le préambule de la constitution revient au programme des discussions. Abordée brièvement il y a deux ans, l'idée de moderniser le préambule avait néan-

LIAM RICHARDS PRESSE CANADIENNE  
Thomas Mulcair veut profiter du congrès pour mieux se faire connaître.

moins suscité un débat animé. Certains avaient argué que le parti s'appropriait à « jeter de l'eau de Javel sur [ses] principes ». Le NPD avait finalement décidé de référer le dossier à un comité — l'ancien député Bill Blaikie, l'ex-chef Alexa McDonough et l'ancien candidat au leadership Brian Topp. Ils ont proposé un compromis: le nouveau préambule mentionne une seule fois les « principes sociodémocrates », qui comptent notamment un « engagement inébranlable envers l'égalité économique et sociale ».

Sous M. Mulcair, le NPD tente de défendre ses qualités de gestionnaire économique, et au passage se recentre sur l'échiquier politique, question de ratisser plus large au sein de l'électorat.

Le libellé actuel affirmait plutôt que le Canada qu'espèrent les néodémocrates ne peut être « assuré que par l'application des principes socialistes démocratiques », et que « la production et la distribution des biens et services doivent être dirigés afin de répondre aux besoins sociaux et individuels des indivi-

us au sein d'un environnement et d'une économie durables et pas dans un but lucratif ».

## Résolutions prioritaires

Dans la liste des résolutions qui ont été classées « prioritaires » par le parti et qui seront donc sûrement débattues par les 2000 membres attendus, plusieurs risquent en revanche de faire très peu de vagues. Les militants proposent de s'opposer à une série de mesures conservatrices — réforme de l'assurance-emploi, réforme des soins de santé des réfugiés, hausse de l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse, indexation de la hausse des transferts aux provinces en santé, imposition d'un « bâillon » aux scientifiques du gouvernement, « saccage brutal » des évaluations environnementales et de la Loi sur les eaux navigables, s'en être pris aux syndicats. Les militants réitérent par ailleurs leur volonté de bonifier le financement de l'aide au développement international, de Radio-Canada, de légiférer sur la question du bilinguisme des juges à la Cour suprême et des agents du Parlement, de même que sur les appels robotisés afin de prévenir leur usage frauduleux, et enfin de réformer le système électoral pour jumeler représentation proportionnelle et scrutin direct.

À noter, cependant, une proposition des membres de Brossard-La Prairie qui risque de faire sourciller: on suggère de modifier la formule de pérennité pour inclure dans le calcul 100% des revenus provenant des ressources naturelles non renouvelables — plutôt que 50% actuellement.

Le Devoir

## FINANCEMENT DES PARTIS MUNICIPAUX

## Labeaume défend le financement public

ISABELLE PORTER

à Québec

Le maire de Québec, Régis Labeaume, estime qu'un financement public des partis politiques ne serait pas si coûteux en comparaison aux coûts possibles de la collusion.

Si le financement de la dernière campagne électorale à Québec avait été remboursé par l'État, il en aurait coûté environ 350 000 \$, a plaidé le maire. Or, une ville comme Québec donne pour 400 millions de dollars de contrats par an, a-t-il dit devant la commission parlementaire sur le projet de loi 26.

Réticent à ce que 100% du financement soit assumé par les contribuables, il a suggéré au gouvernement d'être « créatif » et proposé qu'on soutienne les candidats municipaux indirectement en leur offrant du temps d'antenne gratuit à la télévision, par exemple.

« En campagne, c'est difficile de faire passer le contenu. C'est

important, le contenu au-delà des personnalités et du spectacle », a-t-il déclaré.

Malgré son appui au projet de loi, le maire a quand même haussé le ton, se disant « écauré » par les contraintes imposées par le gouvernement. « Arrêtez de vouloir tout contrôler parce qu'il y a des méchants quelque part! On est exaspérés à Québec », a-t-il lancé avant d'ajouter qu'il y avait « un gain politique à faire là-dedans ».

Après l'audience, il a nuancé ses propos et dit qu'il n'avait pas de problème avec les règles actuelles, mais craignait qu'on en impose trop dans le futur.

Lors de cet échange, le maire de Québec a lancé que, de toute façon, la pertinence l'emportait sur l'argent et la visibilité, et que son élection en 2007 en était la preuve. « Moi, il y a cinq ans, personne ne me connaissait. »

Le Devoir

## Ottawa rembourse Attawapiskat

Ottawa — Le gouvernement fédéral a remboursé la communauté crie d'Attawapiskat pour les frais encourus lorsqu'Ottawa a imposé une tierce partie à la réserve pour gérer ses finances, à l'automne 2011. Le ministre des Affaires autochtones a versé un peu plus de 136 000 \$ à la communauté du nord de l'Ontario, en décembre dernier, a appris le *Toronto Star* grâce à la Loi sur l'accès à l'information. En octobre 2011, la chef d'Attawapiskat, Theresa Spence, avait déclaré l'état d'urgence, aux prises avec une crise du logement qui forçait plusieurs familles à vivre dans des abris

non isolés, parfois sans électricité ni eau potable. Ottawa avait rétorqué en envoyant un séquestre-administrateur gérer les fonds fédéraux versés à la réserve. Mais l'été dernier, après que la chef Spence ait confié cette affaire à la Cour fédérale, le Tribunal a tranché que la décision d'Ottawa était « déraisonnable » et « contraire au droit ». « Compte tenu des circonstances uniques entourant l'état du logement à Attawapiskat, [le ministère] a décidé de faire ce paiement unique de 136 132,49 \$ à la communauté » une fois que le gestionnaire s'était acquitté de ses responsabilités, a expliqué le porte-parole du ministre des Affaires autochtones Bernard Valcourt.

Le Devoir

Congédié?  
Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.  
Vieux Montréal 514.845.5545

**Sophie DOWNS**  
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.  
**Psychologue clinicienne**  
ADULTES · COUPLES  
25 ANS D'EXPÉRIENCE  
514-861-0630  
VIEUX-MONTRÉAL

LOTTO QUÉBEC  
Résultats des tirages du : 2013-04-10  
649 01 09 12 22 29 30 42 compl. 49 15 22 27 34 38 40 43 compl.  
Prochain gros lot (approx.) : 55 000 000 \$  
Extra 8767663  
Nouveau jeu éclair!  
Deux façons de gagner :  
jeu éclair en magasin et tirage en soirée.  
Jusqu'à 100 000 \$\* à gagner!  
\*Détails à lottoquebec.com  
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

# ACTUALITÉS

## Les barbares bienveillants



CHRISTIAN RIOUX  
à Paris

**P**auvre Barack Obama! La nouvelle a vite fait le tour du monde. Je crois que c'est en France qu'on en a le plus parlé. Comme chaque fois qu'un responsable se confesse d'avoir trompé sa femme devant les caméras obscènes de la télévision américaine. Cette fois, pourtant, le président n'avait trompé personne. Il n'avait même pas « inhalé »! Après avoir loué l'intelligence, la compétence et l'énergie de la ministre de la Justice de la Californie, Kamala Harris, le pauvre a eu le malheur d'ajouter qu'elle était... belle!

Qu'on se le dise, la rectitude politique américaine — devrait-on dire le ministère de la Pensée? — n'autorise plus de tels compliments. Même de la part d'un « sexiste bienveillant », comme on a dit de Barack Obama. Osons donc cette question qui me taraude depuis quelques jours: quelle est donc cette nouvelle barbarie qui force un homme à s'excuser comme un criminel pour avoir salué la beauté d'une femme?

Comme les prohibitionnistes associent l'alcool à l'alcoolisme et au vice, les puritains traquent un trait d'union entre la beauté des femmes, la sexualité dépravée et le péché. Ces parangons de vertu n'ont jamais compris que, loin d'être le vil reflet du péché, du sexisme ou de l'oppression des femmes, l'idéalisation de la beauté féminine a été dans l'histoire un facteur profond de civilisation, au point de symboliser l'idée même de la Beauté.

Alors qu'avec l'amour courtois naissait la conception moderne de l'amour, les peintres de la Renaissance mirent naturellement la beauté des femmes au centre de leur œuvre. Contrairement aux puritains, ils savaient, eux, que la beauté des femmes n'était pas seulement physique, mais qu'elle était « une conquête de l'esprit », comme le dit si bien l'écrivain François Cheng. C'est pourquoi tous les intégristes sans exception font de la représentation du corps des femmes leur première cible.

◆ ◆ ◆

Mais les anciens puritains ont de nouveaux alliés. Ces idéologues en apparence plus modernes et progressistes pourraient être qualifiés de « barbares bienveillants ». Ils ne font pas que diaboliser le corps des femmes. Ils préchent ni plus ni moins que l'effacement des sexes.

On a beaucoup ri il y a quelques années d'un exercice du cours d'éthique et de culture religieuse. Des élèves devaient dire s'ils étaient un « garçon », une « fille » ou « je ne sais pas ». Depuis, ce genre de bizarrerie n'a cessé de se répandre. On retrouve le même choix de réponses ubuesques dans une enquête du Conseil des arts et des lettres du Québec. Le Conseil des arts du Canada est encore plus « créatif » — normal pour des artistes, direz-vous. Dans un de ses questionnaires, il demande si vous êtes « homme », « femme », « transgenre » ou « autre ». Ce dernier choix étant heureusement suivi de la note « veuillez préciser ». Le jour n'est pas loin où les déclarations de revenu seront ainsi rédigées.

La très luthérienne Suède a poussé jusqu'à la caricature cette nouvelle idéologie, non plus de l'égalité, mais de la « neutralité sexuelle ». Nombre de garderies suédoises refusent toute distinction entre filles et garçons dans les jouets et les jeux. Parodiant Orwell, certaines vont jusqu'à pratiquer une novlangue. Elles utilisent un nouveau pronom neutre (« hen ») afin d'éviter le « il » (han) et le « elle » (hon), jugés discriminatoires. Pour la même raison, une marque de vêtements suédoise a supprimé les rayons filles et garçons de ses magasins. Sans s'écarter, des députés sont allés jusqu'à proposer d'éliminer les pissotières au profit de « toilettes neutres » afin d'éviter les catégories sexuelles.

Sous prétexte de lutter contre les discriminations, il faudrait donc biffer toute référence au sexe, comme si celui-ci était par essence discriminatoire. Il faudrait le remplacer par cette nouvelle idée de « genre » (gender) venue des États-Unis. Contrairement au sexe qui est un critère à la fois biologique et anthropologique, le « genre » serait entièrement subjectif et lié à l'idée que chacun se fait de lui-même et que la société se fait de chacun. Les attributs du sexe, comme celui de pouvoir ou de ne pas pouvoir enfanter, s'effaceraient comme par magie. On ne naîtrait plus homme ou femme, mais simple « individu ». Tout étant relatif et culturel, l'homme enfin devenu démiurge pourrait ainsi choisir son sexe comme on coche une case dans un questionnaire du Conseil des arts.

On frémit en entendant un tel discours qui n'est au fond que la version sans sexe (et non plus sans classe) de « l'homme nouveau ». Quelle ironie pourtant! Les femmes ne pouvant plus être exclues des fonctions les plus élevées, elles seraient maintenant priées de s'effacer. On ne pourrait même plus dire que ce sont des femmes et encore moins qu'elles sont belles.

Dans certaines officines, on semble rêver d'un monde lisse sans différences de sexes, de cultures et de nations, où il n'y aurait plus que des êtres abstraits sans chair et sans beauté. Devant cette disparition des sexes rêvée par quelques fanatiques, permettez cette seconde question tout aussi simpliste: s'il n'y a plus de femmes, qui donc civilisera les hommes?



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

La députée de Québec solidaire Françoise David répond aux questions des journalistes en compagnie de son collègue Amir Khadir. Québec solidaire, qui cherchait depuis mardi à présenter une motion sur les paradis fiscaux, s'est fait damer le pion par la Coalition avenir Québec jeudi.

## Plus de paradis fiscaux pour les députés

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

**L**es partis représentés à l'Assemblée nationale devront désormais s'assurer que leurs députés ainsi que leur conjoint ne détiennent pas de comptes bancaires dans des paradis fiscaux.

C'est le sens de la motion qu'a présentée Gérard Deltell, de la Coalition avenir Québec, conjointement avec les leaders du gouvernement et de l'opposition ainsi que la députée de Gouin, Françoise David, de Québec solidaire, et que les parlementaires ont adoptée jeudi à l'unanimité.

La CAQ a ainsi damé le pion à QS, qui cherchait depuis mardi à présenter une motion sur les paradis fiscaux. Dans une première motion, QS voulait que les parlementaires qui possèdent un compte dans un paradis fiscal soient démis de leur fonction.

Jeudi, Françoise David est revenue à la charge avec une motion dans laquelle les députés s'engageaient solennellement « à ne pas placer leurs avoirs à l'abri de l'impôt dans des paradis fiscaux ou des juridictions de complaisance ». L'Assemblée était aussi appelée à réaffirmer « que l'évasion et l'évitement fiscaux sont domageables pour les finances publiques du Québec et entraînent une injustice fiscale entre les citoyens et les citoyennes ». Mais le gouvernement, par la voix de son leader Stéphane Bédard, lui a préféré la motion de la CAQ.

Cette motion, à laquelle QS s'est finalement rallié, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, rappelle que l'Assemblée nationale s'est dotée d'un code d'éthique et de déontologie qui oblige les députés à faire une déclaration de leurs avoirs et de ceux de leur famille im-

## Les REER aussi

En plus de mener la charge contre les paradis fiscaux et autres échappatoires pour les entreprises, Québec solidaire propose de passer au couperet les REER destinés aux particuliers. Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) « ne profite qu'à une infime minorité », a fait valoir la porte-parole de Québec solidaire, Françoise David, jeudi, en point de presse. Québec solidaire suggère de réduire de moitié la cotisation annuelle permise, qui passerait de 22000\$ à environ 12000\$. Ce ménage s'impose, puisque l'analyse démontre que les riches « prennent le gros morceau » de l'abri fiscal, a soutenu le député de Mercier, Amir Khadir aux côtés de M<sup>me</sup> David.

La Presse canadienne

médiate. Stéphane Bédard vantait jeudi l'exemplarité de ce code d'éthique dont on s'inspirerait à l'étranger.

La motion se termine par l'exigence faite aux partis politiques de s'assurer « que tous leurs élus et conjoints ne disposent pas de comptes bancaires non déclarés dans des pays de complaisance où règne le secret bancaire ». On doit donc comprendre que le recours à des comptes dans des paradis fiscaux n'est pas proscrié dans la mesure où il serait permis par les lois fiscales. Les chefs de trois principaux partis ont donné l'assurance que ni eux ni leur conjoint ne détenaient de tels comptes.

Le Devoir

## Collusion: Québec veut récupérer l'argent perdu

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

**L**e gouvernement Marois a mandaté une équipe de procureurs chargée de récupérer les centaines de millions de dollars que les Québécois se sont fait voler en contrats illicites.

En réponse à François Legault, qui talonne le gouvernement depuis mardi pour savoir s'il envisage de mettre sur pied une équipe de procureurs pour préparer des recours civils, la première ministre Pauline Marois a

confirmé, d'un simple « oui », qu'une telle équipe était déjà en place.

Invitée à fournir plus de détails sur les temps requis avant de pouvoir poursuivre les firmes de génie et les entreprises de construction délinquantes, Pauline Marois a répondu que son gouvernement faisait « tout le travail nécessaire pour recueillir les preuves et monter les dossiers » afin de procéder, le cas échéant, à des poursuites. « On ne peut pas intervenir sans avoir monté des dossiers et improviser des actions qui seraient contestées et

pour lesquelles nous n'aurions aucun résultat », a rappelé le chef du gouvernement lors de la période des questions jeudi.

En point de presse impromptu, le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, a précisé qu'il avait mandaté des équipes spéciales au sein de son cabinet pour « regarder cela avec assiduité », et ce, dès son arrivée en poste à l'automne. « Au gouvernement du Québec, rien n'est exclu au niveau de la récupération », a-t-il assuré.

Le Devoir

## Nicolas Marceau défend la nomination de Sylvain Simard à la SAQ

Le ministre des Finances, Nicolas Marceau, a dû défendre jeudi la nomination de l'ancien député péquiste Sylvain Simard à la tête du conseil d'administration la SAQ. « Il s'agit probablement d'un des meilleurs gestionnaires publics qui étaient disponibles », a répondu Nicolas Marceau lors de la période de questions jeudi. Et le fait qu'il ait été député du PQ, ça ne le disqualifie pas pour occuper une fonction comme celle où il a été nommé mercredi. » Nicolas Marceau



Sylvain Simard

a rappelé qu'à titre de président du conseil d'administration, Sylvain Simard touchera une rémunération de base de moins de 18000\$. Énumérant une douzaine de noms d'anciens péquistes nommés à la fonction publique depuis l'élection du PQ il y a sept mois, la libérale Lise Thériault a attaqué le gouvernement pour ce qu'elle considère être une nouvelle nomination partisane. « La recette, c'est bien simple, c'est un péquiste une job, une job un péquiste, jusqu'à épuisement des stocks. » Le ministre des Finances s'est contenté de retourner l'argument, mentionnant au passage que le gouvernement avait également nommé un ancien candidat du Parti libéral à la Régie du bâtiment. « Et j'aimerais ajouter que, pendant les années du Parti libéral, il y a eu plus de 500 nominations, je n'en aurais pas assez de la journée pour les nommer tous ici. »

Le Devoir

JEAN-FRANÇOIS LISÉE À PARIS

## La social-démocratie a protégé le Québec de la crise

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

**D**e passage à Paris pour rencontrer des gens d'affaires et le ministre français de l'Économie Pierre Moscovici, Jean-François Lisée a soutenu que c'est la social-démocratie québécoise qui avait protégé le Québec de la crise. Devant l'Institut Jean Jaurès, proche du Parti socialiste, le ministre des Relations extérieures du Québec prononçait une allocution sur « la difficulté d'être social-démocrate en Amérique du Nord ».

Il a soutenu que c'est parce que « l'idée que l'État intervient dans l'économie n'est pas un anathème au Québec » et « que ça fait partie de notre fibre » que « l'économie québécoise traverse la crise de façon beaucoup plus résiliente que celle de notre voisin ontarien ». Selon le ministre, le Québec offre aujourd'hui au monde l'exemple d'« une expérience sociale-démocrate qui se maintient dans un continent qui, lui, se droïtise ».

Cette brève visite qui se termine aujourd'hui était surtout destinée à rencontrer le ministre français de l'Économie, Pierre Moscovici, afin de préparer sa venue au Québec en mai et de faire le point sur les négociations de libre-échange Canada-Union européenne.

### Libre-échange dans l'impasse?

Visiblement impatient que ces négociations aboutissent alors qu'on annonce leur conclusion depuis près d'un an, le ministre admet qu'« il y a une impasse ». « Qu'on dise constamment qu'on est à une semaine de la conclusion, c'est bien. Mais ça commence à tarder, dit-il. Pour ce qui est des questions qui préoccupent particulièrement le Québec, on n'a pas de raison de s'inquiéter. Mais on aimerait que ça aille plus vite. »

La France et le Québec sont ensemble sur les questions culturelles, précise-t-il, même s'il reconnaît que « les Français sont tenus par la négociation européenne et nous par la négociation canadienne ». Quant aux « questions agricoles qui restent sur la table, il y a des points sur lesquels on a des divergences », dit-il.

Malgré les doutes exprimés récemment par son prédécesseur Louise Beaudoin sur la manière de protéger la culture dans ces négociations, le ministre soutient que le Québec a fait le bon choix en proposant d'exclure des négociations une liste (dite négative) de lois québécoises plutôt que de réclamer une exemption générale. Cette proposition défendue par la France « n'était pas reprise par la Commission européenne », précise-t-il. Le ministre demeure persuadé que le préambule de l'accord fera « pour la première fois référence à l'accord de l'UNESCO » sur la diversité culturelle. Il juge même que cette façon de négocier est « exportable » dans les négociations avec d'autres pays.

Jeudi soir, à l'Automobile Club de Paris, Jean-François Lisée s'adressait à une assemblée de gens d'affaires à qui il a rappelé que, l'an dernier seulement, on avait assisté à douze implantations d'entreprises françaises au Québec. Il doit aussi rencontrer vendredi le secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, et plusieurs ambassadeurs africains. Ces dernières rencontres sont liées à l'élaboration d'une politique québécoise sur l'Afrique francophone, où le Canada est aujourd'hui moins actif.

« Même si le Canada ne se retirait pas, on aurait un plan Afrique, dit le ministre. Évidemment, le vide est créé et, comme la politique canadienne en Afrique était beaucoup le fait de Québécois y travaillant [...], c'est certain qu'on va occuper une place que le Canada aurait occupée auparavant. » Le ministre refuse cependant de dire si un Québec indépendant en aurait fait plus que le Canada lors de l'intervention militaire française au Mali.

Le Devoir

## Québec s'entend avec les CPE

Québec — Le gouvernement Marois a annoncé, jeudi, une entente avec l'association qui représente les CPE. À l'origine, le Parti québécois demandait plus de 56 millions de dollars de compressions à l'ensemble du réseau des garderies subventionnées. La ministre de la Famille, Nicole Léger, voulait notamment baisser le financement à un ratio d'une éducatrice pour 10 enfants. Mais finalement, devant le tollé de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCEPE) et des syndicats, la ministre recule sur cette mesure. Le ratio demeurera à une éducatrice par huit enfants, parce que la ministre puisera dans les surplus de 222 millions accumulés par les CPE pour y arriver. À l'origine, elle devait puiser 7 millions dans ces surplus, mais Québec s'en servira donc à hauteur de 31 millions.

La Presse canadienne

## ACTUALITÉS

## Les infirmières réclament plus d'indépendance

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Elles viennent d'obtenir une plus grande autonomie grâce aux ordonnances collectives nationales. Mais les infirmières veulent s'affranchir encore davantage des médecins et réclament le droit de prescrire certains tests et médicaments de manière totalement autonome.

Ni le ministre de la Santé, Réjean Hébert, ni la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) ne semblent enthousiastes devant leur proposition.

En conférence de presse jeudi matin, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIQ) a demandé à Québec le pouvoir de « prescrire de façon autonome ». Des publicités présentant l'infirmière comme « la » solution aux problèmes d'accessibilité au système de santé seront également diffusées pour sensibiliser le public.

Pour la présidente de l'Ordre, Lucie Tremblay, « c'est une solution applicable à court et à long terme ». Le principal syndicat infirmier, la FIQ, s'est empressé de soutenir cette proposition.

Les infirmières souhaitent, entre autres choses, obtenir plus ou moins les mêmes pouvoirs que ceux accordés récemment aux pharmaciens, comme la possibilité de prescrire l'acide folique à une femme enceinte. Elles souhaitent également commander des analyses de laboratoire pour identifier

une infection urinaire ou encore prescrire de la contraception, notamment en contexte scolaire. Aussi, elles croient que les urgences fonctionneraient beaucoup mieux si, dès le triage, l'infirmière pouvait commander certains tests, comme une radiographie. Le soin autonome des plaies est également dans leur mire. « Notre seul intérêt est celui du patient », dit M<sup>me</sup> Tremblay.

## Un accueil tiède

Alors qu'il vient juste d'accorder une plus grande latitude aux infirmières par l'entremise des quatre nouvelles ordonnances collectives nationales, le ministre de la Santé, Réjean Hébert, croit que cet outil, qui entre officiellement en vigueur le 15 avril prochain, suffit. « On va évaluer l'avis des infirmières, mais je pense qu'il faut commencer par évaluer l'impact des nouvelles ordonnances collectives avant de se doter d'autres mesures », dit-il.

Les médecins de famille abondent dans le sens du ministre. Le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le D<sup>r</sup> Louis Godin, affirme que « nous avons un outil dans la loi qui s'appelle les ordonnances collectives et qui peut permettre de poser les gestes qu'elles réclament ». « On veut qu'elles travaillent avec nous, pas à côté de nous ! », ajoute le D<sup>r</sup> Godin, plaidant pour une plus grande collaboration interprofessionnelle.

Le Devoir

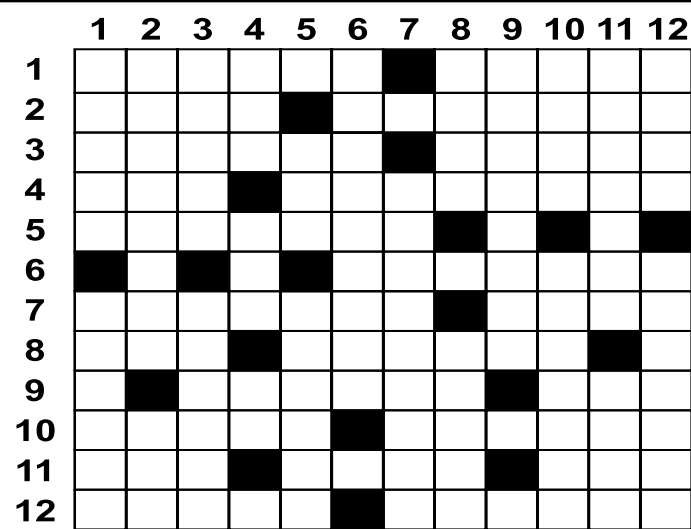
## Liberté pour les Hells Angels

La Cour d'appel du Québec maintient une décision de première instance ordonnant la libération de 31 motards des Hells Angels et de leurs associés puisqu'il aurait fallu trop de temps pour leur intenter un procès. Dans une décision adoptée à deux juges contre un, la plus haute cour de la province a rejeté la tentative de la Couronne d'en appeler du jugement controversé. Le juge James Brunton de la Cour supérieure

avait ordonné la libération des 31 personnes concernées en 2011 après avoir statué qu'il faudrait trop de temps pour que les procès aillent de l'avant. Elles avaient été arrêtées dans le cadre d'une importante opération policière menée en 2009. Les 31 personnes relâchées n'étaient pas accusées de meurtre, mais étaient plutôt sous le coup d'accusations de gangstérisme et de trafic de drogue. Depuis la décision du juge Brunton, le gouvernement fédéral s'est impliqué pour aider le système de justice à mieux gérer les mégaprocsés.

La Presse canadienne

## MOTS CROISÉS



2225

## HORIZONTALEMENT

- Repos que les juifs doivent observer le samedi - Tomber en syncope (Se).
- D'un trou - Imprévu.
- Précipitent - Sel d'acide urique.
- Adverbe de lieu - D'un bleu intense.
- Fil de fer muni de pointes.
- Transmis.
- Sottise - Fait des recherches spatiales.
- Génie égyptien - Substitut.
- Doigt de pied - Groupe d'atomes.
- Prendre des stimulants (Se) - Assemble deux cordages.
- Est attendu par les écoliers - Mangeoire - Range.
- Mulâtre - Escompte.

## VERTICALEMENT

- Titre honorifique en Inde - Au même endroit d'un texte.

- Noix de cajou - Déduit.
- Édifier - Recueil de fables.
- Céréale - Sans engrais ni pesticides de synthèse - Dieu solaire.
- Il a connu le Déluge - Oiseau sauvage de grande taille.
- Qui possède juridiquement.
- Téléphérique.
- En faveur de - Massif d'Europe.
- Farouchement.
- Évoque l'appétit - National-socialisme.
- Pas malléables - Ne pas reculer.
- Crier comme un cerf - Petite pièce comique.

1	V	E	R	V	E	B	A	R	E	M	E		
2	A	L	I	E	N	E	E	U	N	A	U		
3	R	E	P	U	S	M	O	T	E	U	R		
4	E	V	X	E	N	O	P	H	I	L	E		
5	N	E	O	V	O	L	T	D	K				
6	N	E	U	N	E	U	I	P	E	C	A		
7	E	T	O	L	S	T	O	I	O				
8	S	E	R	T	I	I	N	V	I	T	E		
9	P	A	T	R	E	S	O	B	I	S			
10	Z	I	N	G	U	S	I	T	E	E			
11	U	L	C	E	R	E	E	E	R	R	E		
12	T	E	E	S	S	E	I	V	R	E	E		

SOLUTION DU DERNIER

## STOPPER LA MACHINE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**Prestataire d'aide sociale, militante et inquiète** des coupes proposées par la ministre Agnès Maltais, Solange Laliberté faisait partie des dizaines de manifestants qui ont occupé la place Émilie-Gamelin, à Montréal, pour protester contre le controversé projet de règlement. Dans quatre autres villes — Québec, Saguenay, Sherbrooke et Rimouski — des opérations ont été orchestrées dans le but de faire stopper la machine, mais la ministre a réaffirmé jeudi son intention d'aller de l'avant.

## AIDE SOCIALE

## Nouvelle charge des directeurs de la santé publique

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

De nouveau, les directeurs de la santé publique du Québec sonnent l'alarme quant au projet de règlement sur l'aide sociale, affirmant que mieux vaut y renoncer dans sa forme actuelle afin d'« éviter l'irréparable ».

Le titulaire de la Santé, le D<sup>r</sup> Réjean Hébert, a aussitôt repoussé ces critiques en pointant la mauvaise compréhension du dossier par ses pairs. « Ce que les directeurs de la santé publique n'ont pas compris, c'est l'objectif de la réforme de ma collègue [Agnès Maltais], qui vise justement à sortir certains bénéficiaires de l'aide sociale de la pauvreté en les remettant sur le marché de l'emploi », a dit le ministre.

Il s'est étonné de ne pas retrouver dans leur mémoire une évaluation des effets néfastes potentiels sur la santé. « Moi, je me serais attendu [à ce] que les directeurs fassent une évaluation d'impacts, s'il y en a, mais ce n'est pas ce qu'ils ont fait. Ils nous montrent que la pauvreté a des impacts sur la santé. On le savait. »

La Loi sur la santé publique stipule pourtant clairement qu'il incombe aux ministères de produire eux-mêmes les études d'impact concernant la santé des populations, en plus de préciser, comme le fait l'article 54, que le ministre de la Santé, à titre de conseiller d'office du gouvernement en matière de santé publique, « doit être consulté lors de l'élaboration

des mesures prévues par les lois et règlements qui pourraient avoir un impact significatif sur la santé de la population ».

## Profondes inquiétudes

Plus tôt en journée, trois directeurs de santé chargés de parler pour l'ensemble de leurs collègues avaient réitéré leurs profondes inquiétudes quant à la « méthode du bâton » : couper une allocation additionnelle chez les plus vulnérables pour leur offrir ensuite un parcours d'emploi compensé financièrement s'il y a lieu.

« Nous croyons qu'il y a un risque significatif qu'il y ait des gens qui se retrouvent dans une situation [de pauvreté] pire », a dit le D<sup>r</sup> Richard Massé, directeur de la santé publique de Montréal.

Ils ont refait l'énumération des effets néfastes de la pauvreté sur la santé : maladies chroniques, atteinte du développement des enfants et problèmes de santé mentale, et demandé eux aussi une étude d'impact. « Nous avons posé des questions, mais nous n'avons pas eu toutes les réponses », a dit le D<sup>r</sup> Massé.

Sur les ondes du Réseau de l'information, la ministre Agnès Maltais a indiqué que de nouveaux ajustements pourraient être annoncés. Elle a promis de nouveau que personne ne passerait entre les mailles du filet.

Le Devoir

## SANTÉ MENTALE

## Le rétablissement est possible

Le livre *Je suis une personne, pas une maladie* prône une pratique différente de la psychiatrie

CAROLINE MONTPETIT

Il y a plusieurs années, Luc Vigneault se sentait « condamné à la chaise bergante ». Affligé d'un diagnostic de « maladie incurable », la schizophrénie, depuis l'âge de 17 ans, il devait, à une certaine époque, prendre 32 pilules par jour.

Aujourd'hui, Luc Vigneault est conseiller à l'Institut universitaire en santé mentale de Québec. Il est aussi marié depuis quelques années. Jeudi à Montréal, il lançait avec trois psychiatres, deux travailleuses sociales, une pharmacienne et une gestionnaire le livre *Je suis une personne, pas une maladie*, paru aux éditions Performance.

« Vous m'avez peut-être déjà rencontré dans les rues, hirsute et hagard, criant des injures à l'intention d'interlocuteurs invisibles. Oui, le fou que vous avez vu, c'était bien moi », écrit-il.

Des personnes revenues de problèmes graves de santé mentale comme Luc Vigneault, la psychiatre Marie-Luce Quintal en a rencontré quelques-unes avant de s'engager à fond dans une démarche psychiatrique axée sur le rétablissement.

« Auparavant, je n'y croyais pas », reconnaissait-elle jeudi au moment du lancement du livre, dont elle est cosignataire. Sa formation lui avait appris à diagnostiquer des maladies graves

et permanentes, et la psychiatrie qu'on lui avait enseignée avait comme objectif de « stabiliser les patients et de s'assurer qu'ils soient tranquilles ». Aujourd'hui, en s'adressant à la partie saine de ses patients, elle tente de les amener à reconnaître eux-mêmes et à gérer leurs symptômes, entre autres en mettant en doute leur délire.

Encore aujourd'hui, une majorité de psychiatres ne centrent pas leur pratique sur le rétablissement, reconnaît-elle. La méthode Quintal, donc, telle qu'exposée dans le livre, vise plutôt à soutenir la personne dans le but de réaliser ses rêves. « Moi, je me voyais conseiller politique, se souvient Luc Vigneault, et c'est un peu ça que je fais aujourd'hui. »

La méthode vise aussi à impliquer davantage le patient dans son processus de rétablissement.

## Tolérer l'intolérable

Pour Luc Vigneault, on tolère encore l'intolérable en matière de traitement des personnes souffrant de problèmes de santé mentale, entre autres en ce qui a trait aux effets secondaires de la médication.

Dans un chapitre intitulé *Le médicament au service du rétablissement de la personne*, la pharmacienne Marie-France Demers traite par exemple de la dysphorie comme effet se-

condaire des psychotropes. « Les patients nous la décrivent en disant se sentir vides, dépossédés de leurs propres capacités intellectuelles, figés dans leur tête, sans l'être en apparence. »

Elle donne l'exemple de ce jeune qui tente de retourner à l'école après une psychose. Si les médicaments qu'on lui donne pour contrôler ses hallucinations le font dormir 15 heures par jour, note-t-elle, on passe à côté de son rétablissement.

Or, selon M<sup>me</sup> Demers, il y a moyen de mieux médicamenteusement les personnes psychiatriques en étant tout simplement plus exigeant.

Par ailleurs, le médicament n'est pas le seul remède au mal. Dans son équipe, la D<sup>re</sup> Quintal est entourée d'ergothérapeutes, de psychologues, d'infirmières, et de pharmaciens. Pour Luc Vigneault, le rétablissement passe aussi par des conditions de vie saines.

Il dénonce que certaines sections des hôpitaux psychiatriques d'aujourd'hui sont semblables à celles qu'on rencontrait dans les années 1940, et que, parallèlement, trop de personnes souffrent de problèmes de santé mentale dans de minuscules appartements insalubres.

Le Devoir

## Le Port de Québec fait voir son nickel

ISABELLE PORTER à Québec

Le Port de Québec a accueilli les médias jeudi pour leur montrer les précautions qu'il prend afin de limiter la présence de nickel dans l'air. Il n'est toutefois toujours pas en mesure de se disculper des fortes concentrations de ce minéral dans le quartier voisin de Limoilou.

« C'est pour faire comprendre que le nickel n'est pas laissé à l'air libre sur le quai », a résumé lors de la visite le vice-président du soutien technique d'Arrimage Québec, Ivan Boileau. L'entreprise gère l'ensemble des activités de transbordement des minerais pour le Port.

## « Avec minutie »

En temps normal, le site est inaccessible, mais l'heure est à la transparence depuis les controverses entourant la poussière rouge dans Limoilou et la découverte dans l'air de fortes concentrations de nickel dans le même secteur. En matinée, le *Journal de Québec* avait aussi fait état de poussières de fer et de charbon dans le secteur du Cap-Blanc, il y a quelques mois.

Les journalistes ont ainsi pu voir un bateau venu du Labrador déverser le minerai dans un entonnoir. Juste en dessous, un camion reprenait la cargaison pour la décharger à quelques centaines de mètres de là, à l'entrée d'un entrepôt. Des trains doivent ensuite pénétrer dans l'entrepôt pour acheminer le nickel vers l'Ontario.

« C'est quand même fait avec minutie », a expliqué M. Boileau en montrant comment le minerai est recouvert d'une enveloppe à chaque étape pour limiter son exposition à l'air. Ce n'est toutefois pas possible lorsque le nickel est transféré dans l'entonnoir. On pouvait voir aussi que les camions retiraient leur enveloppe plusieurs mètres avant de décharger leur contenu à l'entrée de l'entrepôt.

Le Port et Arrimage Québec ne se disent pas responsables des concentrations de nickel découvertes dans Limoilou. Ils reconnaissent toutefois que l'épisode de poussière rouge (oxyde de fer) et celui du Cap-Blanc découlaient de leurs activités. Ils prétendent que dans les deux cas, il s'agit d'incidents isolés.

Contrairement au nickel, le fer et le charbon sont laissés à l'air libre dans la zone portuaire et sont arrosés pour empêcher que le vent n'emporte les particules. Des problèmes liés à l'arrosage ont été invoqués. Depuis, Arrimage Québec a investi dans de nouveaux systèmes d'arrosage et dans des capteurs pour mesurer la concentration de poussière dans l'air.

Le Devoir

## Grogne à la FEUQ

La grève n'a pas fait qu'unir les étudiants : elle les a aussi durement éprouvés. Sans connaître des déchéirements internes aussi grands que ceux vécus par la CLASSE et la FECQ, la Fédération étudiante universitaire (FEUQ) reçoit aussi son lot de critiques, a constaté *Le Devoir*. Dans sa lettre de démission qui est maintenant sur les réseaux sociaux, Thomas Briand Gionest, qui a été à la tête de l'association étudiante du campus de l'Université du Québec à Rimouski pendant la grève au printemps 2012, puis chargé des affaires sociopolitiques sur l'exécutif de la FEUQ, dénonce notamment le manque de communication et de transparence de l'exécutif. D'autres sources anonymes au sein de la FEUQ ont déploré le déficit démocratique de l'organisation. Un enregistrement audio datant de la grève obtenu par *Le Devoir* laisse d'ailleurs entendre Martine Desjardins, la présidente, très ferme et exerçant une certaine pression sur les associations. Une version complète de ce texte est disponible à [ledevoir.com](http://ledevoir.com).

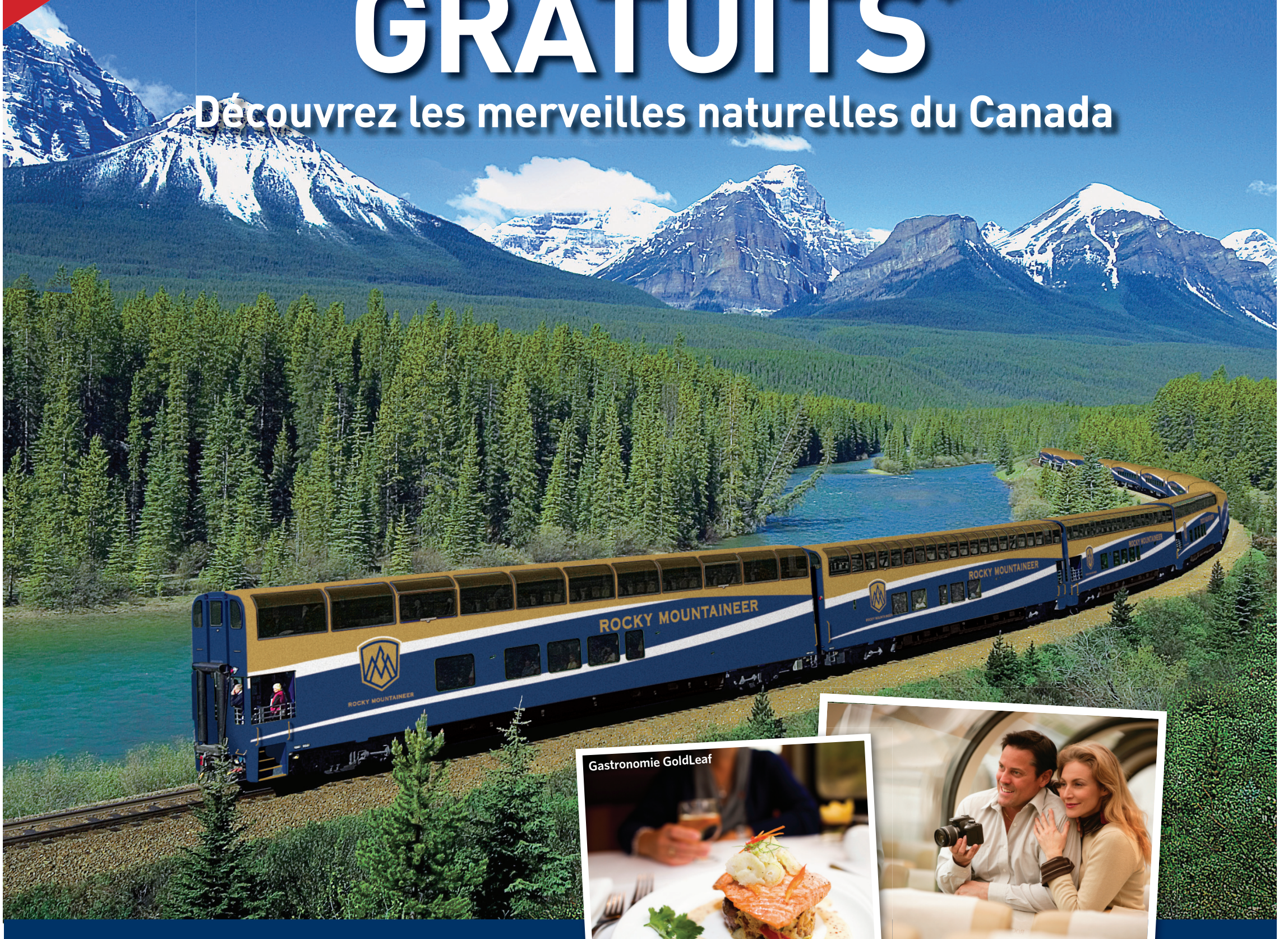
Le Devoir

Le meilleur train au monde vous propose une offre spéciale

OFFRE PROLONGÉE  
JUSQU'AU 30 AVRIL!

# Séjour et Aventure GRATUITS\*

Découvrez les merveilles naturelles du Canada



Voyagez au cœur des Rocheuses canadiennes à bord du train primé Rocky Mountaineer, véritable expérience emblématique du Canada. Ce voyage à la clarté du jour permet aux voyageurs d'admirer des panoramas saisissants tout en profitant d'un service impeccable, d'une cuisine délicieuse et de l'occasion de se faire de nouveaux amis venant du monde entier.

JUSQU'À **800 \$** \* par couple en valeur ajoutée.

**OFFRE SÉJOUR ET AVENTURE GRATUITS** — Réservez un forfait vacances en train Rocky Mountaineer admissible avant le 30 avril, 2013 et bénéficiez d'une prime pouvant atteindre **800 \$\* par couple en valeur ajoutée!** Bonifiez vos vacances en choisissant parmi les options GRATUITES suivantes :

- nuits d'hôtel additionnelles
- visites touristiques spectaculaires
- activités captivantes
- et plein d'autres options

**CETTE OFFRE NE DURERA PAS LONGTEMPS.  
RÉSERVEZ MAINTENANT!**

Communiquez avec votre agence de voyages  
Appelez au 1.800.425.9126  
Ou visitez [rockymountaineer.com](http://rockymountaineer.com)

**WESTERN EXPLORER**  
VANCOUVER-KAMLOOPS-JASPER-LAKE LOUISE-BANFF-CALGARY



- 2 jours à bord du Rocky Mountaineer
- 2 déjeuners et 2 dîners
- 7 nuits d'hôtel
- Vancouver Lookout
- Visite des points saillants de Jasper

**8 Jours** À PARTIR DE **4 159 \$** par personne en service GoldLeaf

- Visite du parc national Yoho
- Laissez-passer aux parcs nationaux
- Transferts aux gares et plus encore
- Calgary Tower
- Visite de la Promenade des Glaciers incluant une excursion en Ice Explorer
- Téléphérique de Banff
- Excursion en hélicoptère

Désigné par National Geographic comme l'un des meilleurs voyages au monde



Meilleur produit de voyage de luxe de l'année

**Forfait CANADIAN ROCKIES HIGHLIGHTS**  
précédé d'une croisière en Alaska



- 2 jours à bord du Rocky Mountaineer
- Croisière de 7 nuits en Alaska à bord du ms Zuiderdam de Holland America
- 9 déjeuners, 8 dîners, 7 soupers

**14 Jours** À PARTIR DE **5 439 \$** par personne en service GoldLeaf

- 6 nuits d'hôtel
- Vancouver Lookout
- Visite de la rive nord de Vancouver
- Visite du parc national Yoho
- Téléphérique de Banff
- Excursion en hélicoptère
- Laissez-passer aux parcs nationaux
- Transferts aux gares et plus encore
- Calgary Tower

**GRAND RAIL CIRCLE**  
VANCOUVER-KAMLOOPS-BANFF-LAKE LOUISE-JASPER-QUESNEL-WHISTLER-VANCOUVER



- 4 jours à bord du Rocky Mountaineer
- Excursion Whistler Sea to Sky Climb de trois heures et demie
- 4 déjeuners, 4 dîners et 1 collation en après-midi
- 11 nuits d'hôtel
- Vancouver Lookout

**12 Jours** À PARTIR DE **6 279 \$** par personne en service GoldLeaf

- Visite de la rive nord de Vancouver
- Téléphérique de Banff
- Excursion en hélicoptère
- Visite du parc national Yoho
- Visite de la Promenade des Glaciers incluant une excursion en Ice Explorer
- Dîner au BBQ et visite du centre culturel Squamish Lil'wat
- Laissez-passer aux parcs nationaux
- Transferts aux gares et plus encore



**ROCKY MOUNTAINEER®**

\*Conditions Offre valide au Canada pour les nouvelles réservations admissibles pour 2013 faites avant le 30 avril 2013. Acomptes requis au moment de la réservation. Offre applicable aux forfaits admissibles 2013 de Rocky Mountaineer dont la portion terrestre est de quatre nuits ou plus. La croisière n'est pas incluse dans le nombre admissible de nuits. La valeur maximale de la prime de 400 \$ par adulte (800 \$ par couple) s'applique aux forfaits admissibles de sept nuits ou plus en service GoldLeaf. Le montant de la prime varie selon la classe de service et la durée du forfait. Voyage entre avril et octobre 2013. Les crédits peuvent être utilisés uniquement pour l'achat de services additionnels offerts par Rocky Mountaineer. Ils ne peuvent être utilisés pour un surclassement de service en train ou de l'hébergement, ni pour le paiement du forfait principal. L'offre n'a pas de valeur monétaire et est non transférable. Certaines conditions supplémentaires s'appliquent. Le prix indiqué pour le forfait Western Explorer s'applique au départ de Vancouver du 29 avril 2013, en service GoldLeaf, sous réserve de disponibilité. Le prix indiqué pour le forfait Canadian Rockies Highlights précédé de la croisière en Alaska s'applique au départ de Vancouver du 11 mai 2013, en service GoldLeaf, sous réserve de disponibilité. L'hébergement en croisière est en cabine avec véranda (Service GoldLeaf) ou cabine avec vue sur mer (Services RedLeaf et SilverLeaf). Le prix indiqué pour le forfait Grand Rail Circle s'applique au départ de Vancouver du 15 mai 2013, en service GoldLeaf, sous réserve de disponibilité. Les prix des forfaits sont en \$ CA par adulte en occupation double et n'incluent ni les taxes ni les vols.

# MARCHÉS BOURSIERS



## LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
<b>S&amp;P TSX</b>	139 521	<b>12 481,37</b>	-53,54	-0,4	<b>Matériaux</b>	51 597	<b>269,37</b>	-2,64	-1,0
<b>S&amp;P TX20</b>	55 908	<b>573,18</b>	-1,50	-0,3	<b>Immobilier</b>	7 181	<b>243,28</b>	+0,29	0,1
<b>S&amp;P TX60</b>	83 424	<b>714,16</b>	-3,85	-0,5	<b>Télécoms</b>	2 574	<b>120,63</b>	-0,40	-0,3
<b>S&amp;P TX60 Cap.</b>	83 424	<b>789,72</b>	-4,26	-0,5	<b>Serv. collect.</b>	3 293	<b>223,09</b>	-0,01	-0,0
<b>Cons. de base</b>	2 165	<b>260,80</b>	+0,67	0,3	<b>Métaux/minerais</b>	6 732	<b>858,93</b>	-12,82	-1,5
<b>Cons. discrét.</b>	4 814	<b>107,68</b>	-0,33	-0,3					
<b>Énergie</b>	28 948	<b>249,53</b>	-1,70	-0,7					
<b>Finance</b>	15 022	<b>194,61</b>	-0,76	-0,4					
<b>Aurifère</b>	48 476	<b>227,44</b>	-3,43	-1,5					
<b>Santé</b>	709	<b>72,75</b>	+0,56	0,8					
<b>Tech. de l'info</b>	9 281	<b>29,27</b>	-0,61	-2,0					
<b>Industrie</b>	9 604	<b>135,78</b>	-0,09	-0,1					

### TSX CROISSANCE

<b>TSX Venture</b>	59 944	<b>1 048,54</b>	+0,80	0,1
--------------------	--------	-----------------	-------	-----

Consultez toutes les cotes boursières sur [www.vmdconseil.ca](http://www.vmdconseil.ca)

**HIER À LA BOURSE: Toronto a clôturé en baisse,** les investisseurs ayant décidé de prendre une pause après une série de gains ayant ramené le TSX en territoire positif pour l'année. Les indices à Wall Street ont pour leur part continué d'afficher des gains, stimulés par les chiffres sur les demandes d'assurance-emploi.

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>CONSUMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE</b>							
▲ <b>Allim. Couche-Tard</b>	ATD.B	<b>56,90</b>	0,95	1,70	168	32,87	57,95
<b>Astral Media</b>	ACM.A	<b>48,87</b>	-0,01	-0,02	524	38,70	49,29
<b>Canadian Tire</b>	CTC.A	<b>72,00</b>	-0,12	-0,17	105	64,63	73,53
<b>Cogeco</b>	CCA	<b>44,49</b>	-0,45	-1,00	80	34,45	51,92
▼ <b>Corus</b>	CJR.B	<b>24,60</b>	-1,11	-4,32	309	21,67	26,49
<b>Jean Coutu</b>	PJC.A	<b>15,80</b>	0,14	0,89	87	13,60	15,98
<b>Loblaw</b>	L	<b>42,08</b>	0,03	0,07	729	31,11	43,30
<b>Magna</b>	MG	<b>59,78</b>	0,53	0,89	381	37,68	60,55
<b>Metro</b>	MRU	<b>63,62</b>	-0,04	-0,06	115	49,60	65,74
<b>Quebecor</b>	QBR.B	<b>44,00</b>	-0,09	-0,20	80	32,30	46,28
<b>Rona</b>	RON	<b>10,60</b>	0,05	0,47	23	9,25	14,49
<b>Saputo</b>	SAP	<b>49,72</b>	-0,33	-0,66	149	39,76	52,15
▼ <b>Shaw</b>	SJR.B	<b>24,66</b>	-0,33	-1,32	971	18,93	25,33
<b>Shoppers Drug Mart</b>	SC	<b>44,05</b>	0,16	0,36	386	39,32	44,32
▼ <b>Tim Hortons</b>	THI	<b>54,78</b>	-0,87	-1,56	534	45,11	57,91
▲ <b>Transat A.T.</b>	TRZ.B	<b>5,46</b>	0,31	6,02	16	2,79	6,69
<b>Yellow Media</b>	Y	<b>8,94</b>	0,04	0,45	20	5,40	10,55

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>ÉNERGIE</b>							
▼ <b> Cameco</b>	CCO	<b>19,79</b>	-0,24	-1,20	1 024	16,50	23,48
<b>Canadian Natural</b>	CNQ	<b>32,49</b>	0,11	0,34	2 228	25,58	34,88
<b>Canadian Oil Sands</b>	COS	<b>20,41</b>	-0,19	-0,92	861	18,21	23,32
<b>Enbridge</b>	ENB	<b>46,29</b>	0,02	0,04	948	37,74	47,93
<b>EnCana</b>	ECA	<b>19,67</b>	-0,02	-0,10	1 350	17,41	23,86
<b>Enerplus</b>	ERF	<b>14,31</b>	0,05	0,35	328	11,53	19,78
<b>Pengrowth Energy</b>	PGF	<b>5,15</b>	-0,01	-0,19	314	3,93	9,14
<b>Pétrolière Impériale</b>	IMO	<b>40,30</b>	-0,23	-0,57	352	39,51	48,32
▼ <b>Suncor Energy</b>	SU	<b>29,68</b>	-0,44	-1,46	2 502	26,97	34,99
▼ <b>Talisman Energy</b>	TLM	<b>12,23</b>	-0,20	-1,61	2 910	9,72	14,69
<b>TransCanada</b>	TRP	<b>48,77</b>	-0,38	-0,77	526	41,47	50,08
<b>Valener</b>	VNR	<b>16,10</b>	-0,03	-0,19	12	14,60	16,47

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>FINANCIÈRES</b>							
<b>B. CIBC</b>	CM	<b>78,35</b>	-0,49	-0,62	1 748	69,13	84,99
<b>B. de Montréal</b>	BMO	<b>63,12</b>	-0,27	-0,43	964	53,15	64,70
<b>B. Laurentienne</b>	LB	<b>43,46</b>	-0,32	-0,73	61	40,66	47,80
<b>B. Nationale</b>	NA	<b>74,93</b>	-0,20	-0,27	649	71,05	80,33
<b>B. Royale</b>	RY	<b>61,29</b>	-0,09	-0,15	1 695	48,70	64,92
<b>B. Scotia</b>	BNS	<b>57,90</b>	-0,49	-0,84	1 913	50,26	61,84
<b>B. TD</b>	TD	<b>81,86</b>	-0,16	-0,20	1 307	75,70	86,20
<b>Brookfield Asset</b>	BAM.A	<b>38,60</b>	0,21	0,55	1 406	30,09	40,29
<b>Cominar Real</b>	CUF.UN	<b>23,62</b>	0,07	0,30	380	21,74	25,46
<b>Corp. Fin. Power</b>	PWF	<b>28,94</b>	0,10	0,35	285	24,06	30,49
▼ <b>Fin. Manuvie</b>	MFC	<b>14,42</b>	-0,23	-1,57	2 047	10,18	15,75
<b>Fin. Sun Life</b>	SLF	<b>27,63</b>	-0,21	-0,75	771	19,76	30,03
▲ <b>Great-West Lifeco</b>	GWO	<b>26,89</b>	0,39	1,47	571	19,82	27,65
<b>Industrielle All.</b>	IAG	<b>36,45</b>	-0,23	-0,63	126	20,55	39,20
<b>Power Corporation</b>	POW	<b>26,22</b>	-0,08	-0,30	1 044	21,70	27,81
<b>TMX</b>	X	<b>55,55</b>	-0,03	-0,05	13	42,25	57,82

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>INDUSTRIELLES</b>							
▲ <b>Air Canada</b>	AC.B	<b>3,25</b>	0,07	2,20	2 529	0,82	3,40
▼ <b>Bombardier</b>	BBD.B	<b>4,03</b>	-0,06	-1,47	5 468	2,97	4,35
<b>CAE</b>	CAE	<b>10,19</b>	0,06	0,59	651	9,32	11,10
<b>Canadien Pacifique</b>	CP	<b>124,81</b>	0,59	0,47	375	71,61	132,92
<b>Chemin de fer CNR</b>	CNR	<b>98,77</b>	-0,25	-0,25	685	75,76	106,46
▼ <b>SNC-Lavalin</b>	SNC	<b>43,83</b>	-0,89	-1,99	282	34,36	49,85
<b>Transcontinental</b>	TCLA	<b>11,96</b>	0,09	0,76	50	7,97	13,00
<b>TransForce</b>	TFI	<b>20,80</b>	0,10	0,48	188	16,06	23,17

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>MATÉRIAUX</b>							
<b>Agricorp</b>	AGU	<b>95,97</b>	0,59	0,62	352	77,50	116,38
<b>Barrick Gold</b>	ABX	<b>25,00</b>	0,19	0,77	7 113	24,62	44,75
▼ <b>Goldcorp</b>	G	<b>31,51</b>	-0,49	-1,53	1 867	31,06	46,31
▼ <b>Kinross Gold</b>	K	<b>6,88</b>	-0,23	-3,23	6 069	6,88	10,98
<b>Mines Agnico-Eagle</b>	AEM	<b>39,20</b>	-0,03	-0,08	898	31,91	56,99
<b>Potash</b>	POT	<b>40,26</b>	-0,13	-0,32	1 300	37,02	46,70
▼ <b>Teck Resources</b>	TCK.B	<b>28,70</b>	-0,38	-1,31	1 255	26,02	38,13

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>SERVICES PUBLICS</b>							
<b>Fortis</b>	FTS	<b>34,01</b>	0,01	0,03	340	31,91	34,98
<b>TransAlta</b>	TA	<b>14,69</b>	-0,08	-0,54	617	13,96	18,27

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>TECHNOLOGIE</b>							
▼ <b>BlackBerry</b>	BB	<b>13,82</b>	-1,11	-7,43	8 331	6,10	18,49
<b>CGI</b>	GIB.A	<b>27,14</b>	-0,03	-0,11	249	20,31	28,43

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>							
<b>BCE</b>	BCE	<b>46,96</b>	-0,05	-0,11	854	39,34	47,48
<b>Bell Alliant</b>	BA	<b>26,55</b>	-0,10	-0,38	150	24,41	27,78
<b>Rogers</b>	RCL.B	<b>52,02</b>	-0,33	-0,63	561	34,75	52,75
<b>Telus</b>	T	<b>69,65</b>	-0,11	-0,16	831	57,11	72,01

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE</b>							
<b>iShares DEX</b>	XBB	<b>31,50</b>	0,03	0,10	63	30,84	31,86
<b>iShares MSCI</b>	XEM	<b>24,25</b>	-0,09	-0,37	12	21,29	25,67
<b>iShares MSCI EMU</b>	EZU	<b>33,75</b>	0,20	0,60	2 092	24,77	35,41
<b>iShares S&amp;P 500</b>	XSP	<b>18,25</b>	0,06	0,33	284	14,49	18,25
<b>iShares S&amp;P/TSX</b>	XIC	<b>19,71</b>	-0,09	-0,45	53	17,71	20,47



**INDICES QUÉBÉCOIS**  
 Indice Fermeture var. pts var. %  
 INDICE QUÉBEC IQ30 **1505,56** -1,65 -0,11  
 INDICE QUÉBEC IQ120 **1495,60** -0,23 -0,02

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO</b>							
<b>BlackBerry</b>	BB	<b>13,82</b>	-1,11	-7,43	8 331	6,10	18,49
<b>Barrick Gold</b>	ABX	<b>25,00</b>	0,19	0,77	7 113	24,62	44,75
<b>Kinross Gold</b>	K	<b>6,88</b>	-0,23	-3,23	6 069	6,88	10,98
<b>iShares S&amp;P/TSX</b>	XIU	<b>17,92</b>	-0,12	-0,67	4 801	16,05	18,72
<b>Yamana Gold</b>	YRI	<b>14,23</b>	-0,17	-1,18	4 346	12,76	20,61
<b>H&amp;R Real Estate</b>	HR.UN	<b>23,58</b>	-0,05	-0,21	2 948	22,45	26,29
<b>Talisman Energy</b>	TLM	<b>12,23</b>	-0,20	-1,61	2 910	9,72	14,69
<b>Suncor Energy</b>	SU	<b>29,68</b>	-0,44	-1,46	2 502	26,97	34,99
<b>Horizons BetaPro</b>	HNU	<b>16,43</b>	0,52	3,27	2 473	7,96	18,67
<b>Athabasca Oil</b>	ATH	<b>8,94</b>	0,01	0,11	2 374	8,02	14,05

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>LES GAGNANTS EN %</b>							
<b>Lundin Petroleum</b>	LUP	<b>24,11</b>	1,97	8,90	0	16,50	26,49
<b>Points</b>	PTS	<b>17,00</b>	1,00	6,25	17	8,70	17,00
<b>Transat A.T.</b>	TRZ.B	<b>5,46</b>	0,31	6,02	16	2,79	6,69
<b>Pwrshrs S&amp;P500</b>	UHB	<b>22,48</b>	1,17	5,49	0	17,71	22,94
<b>TransGlobe Energy</b>	TGL	<b>8,10</b>	0,33	4,25	328	7,51	14,26
<b>General Motors</b>	GMM.U	<b>29,63</b>	1,14	4,00			

# ÉCONOMIE

## La Royale s'excuse, mais persiste

Tout au plus la banque s'engage-t-elle à trouver un nouveau poste aux 45 employés licenciés au profit de travailleurs étrangers

FRANÇOIS DESJARDINS

Après cinq jours de réactions négatives au sein de la classe politique, dans les médias et sur les réseaux sociaux, la Banque Royale présente des excuses et offre un «emploi équivalent» aux employés touchés par une entente de sous-traitance dans ses services de soutien technique.

La plus grande banque au pays, dans l'eau chaude depuis le week-end à la suite d'un reportage de CBC News, a également concédé dans une lettre ouverte publiée jeudi qu'elle aurait dû «faire preuve de plus d'attention» à l'égard des 45 employés affectés et que l'aide aurait dû être «plus importante».

«Cette semaine, RBC a fait l'objet d'une attention des médias d'une manière qu'aucune entreprise ne souhaite. Le récent débat entourant les dispositions que nous avons prises concernant l'impartition de certains services technologiques a soulevé d'importantes questions», a écrit jeudi le président Gord Nixon dans la lettre, publiée sur le site Internet de la Banque et reprise dans un communiqué de presse. «Bien que nos actions soient conformes à la réglementation, le débat portait sur une autre question.»

«Je tiens à offrir mes excuses aux employés touchés par cette entente d'impartition», poursuit M. Nixon plus loin. «Nous aurions dû faire preuve de plus d'attention et leur offrir une aide plus importante. Nous leur offrirons à tous un emploi équivalent à la Banque.» (Pour lire la lettre: <http://goo.gl/9DC7z>)

### Entente avec iGate

La controverse découle d'une entente avec iGate, une multinationale inscrite au Nasdaq, qui a recruté des employés temporaires en provenance d'ailleurs pour effectuer du travail à Toronto. Un employé canadien qui travaille dans une division technique de 50 personnes, Dave Moreau, a affirmé à CBC dans le reportage initial que la Banque Royale a annoncé au mois de février l'abolition de 45 postes à la fin du mois d'avril.

Invitée à réagir, une porte-parole de la Banque avait alors affirmé à CBC que quelques étrangers travailleraient à Toronto jusqu'en 2015, date à laquelle la majeure partie du travail aurait été exportée. Dans un communiqué du 7 avril, la Banque a répété qu'elle s'efforçait de réaffecter les employés touchés dans de «nouveaux rôles conformes à leurs compétences et intérêts».

Lorsque *Le Devoir* a demandé un entretien par téléphone avec un porte-parole québécois afin de clarifier certains points, on a invité le journaliste à s'en tenir à des communications par courriel «si vous n'y voyez pas d'inconvénient».

La société iGate a affirmé cette semaine qu'elle respecte la loi. De son côté, le gouvernement fédéral a institué une enquête. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires permet d'embaucher des étrangers seulement si une entreprise ne peut trouver des travailleurs canadiens pour effectuer le travail.

Le hasard a voulu que iGate a dévoilé jeudi ses états financiers du premier trimestre 2013. Par rapport à l'an dernier, le chiffre d'affaires a grimpé de 4 % à 275 millions de dollars américains alors que le bénéfice a bondi de 44 % à 35 millions.

*Le Devoir*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

En visite à la raffinerie montréalaise de Suncor, le ministre fédéral des Ressources naturelles, Joe Oliver, a plaidé en faveur du pétrole canadien.

## Ottawa tente de vendre le pétrole albertain aux Québécois

En visite à la raffinerie Suncor de Montréal, le ministre Joe Oliver dit que l'inversion du pipeline 9B serait une bonne chose pour Montréal

Le vent de l'Ouest soufflait jeudi sur la raffinerie de Suncor Énergie à Montréal. Le ministre des Ressources naturelles, Joe Oliver, y a fait un saut pour défendre l'approvisionnement de l'usine en pétrole canadien.

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Le gouvernement du Québec n'aura pas droit de vie ou de mort sur le projet d'inversion du flux du pipeline 9B, a indiqué Joe Oliver à la suite d'une visite symbolique de l'unique raffinerie de l'île de Montréal.

«En ce qui concerne les pipelines qui vont d'une province à une autre, c'est notre responsabilité, a-t-il déclaré devant les installations de la raffinerie de Suncor Énergie. Nous, nous respectons la compétence du Québec, la compétence des provinces... et on espère que le Québec respecte l'autorité fédérale», a-t-il ajouté.

M. Oliver s'est gardé de commenter la décision du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Yves-François Blanchet, de lancer une consultation élargie sur le projet d'Enbridge en marge de celle menée par l'Office national de l'énergie (ONE). La décision de tenir deux consultations sur le projet d'Enbridge marque néanmoins un nouvel accrochage entre les approches d'Ottawa et de Québec. «Je dois dire que l'objectif de notre législation du développement responsable des ressources naturelles, c'est d'éliminer les doubles études, mais s'ils veulent le faire, c'est à eux de décider. [...] J'espère que les résultats seront les mêmes», a lancé Joe Oliver.

D'autre part, le ministre a fermé la porte à un

assouplissement des critères d'admissibilité aux audiences de l'ONE. Toute personne ou tout groupe souhaitant faire entendre sa voix doit remplir un questionnaire de 10 pages. Le ministre québécois Yves-François Blanchet y voit un processus «restrictif» et «sévère». «Ça va prendre cinq à dix minutes. Il ne faut pas exagérer», a rétorqué jeudi M. Oliver, ne cachant pas que «l'objectif» du gouvernement fédéral «est d'éviter ce qui est déjà arrivé, [c'est-à-dire] que certains groupes tirent avantage du processus pour créer des retards». Seules les personnes touchées directement par le projet de renversement de flux de la ligne 9B ainsi que les experts sont les bienvenus à l'ONE.

Le ministre des Ressources naturelles a une idée en tête: approvisionner les raffineries de l'est du Canada — Suncor à Montréal, Ultramar à Lévis et Irving au Nouveau-Brunswick — de pétrole made in Canada. «Il faut construire l'infrastructure, c'est-à-dire des pipelines... vers le Sud, vers l'Ouest, vers l'Est!» Les raffineries de l'est du pays dédagent à l'heure actuelle les «plus fines marges de profit de l'industrie», a-t-il fait remarquer. L'«intérêt national» commande le gouvernement fédéral de «remplacer le pétrole brut à prix élevé provenant de l'étranger par du pétrole de chez nous».

Pour l'élu, il ne fait aucun doute que les oléoducs «constituent un moyen sûr et efficace d'acheminer du pétrole aux raffineries». «Des décennies d'expérience [l'ont prouvé]», a-t-il dit. Le représentant du gouvernement fédéral se dit également persuadé que l'exploitation du pétrole des sables bitumineux de l'Alberta peut se faire selon les meilleures pratiques environnementales. «Le Québec importe actuellement

du pétrole brut de pays étrangers situés notamment en Europe et en Afrique du Nord dont certains ont des normes environnementales beaucoup moins strictes que les nôtres.»

D'ailleurs, le ministre de l'Environnement, Peter Kent, fera connaître une réglementation régissant les émissions de gaz à effet de serre du secteur pétrolier et gazier, a-t-il annoncé. «On parle de mois, pas d'années», a promis M. Oliver.

En permettant une «source de pétrole équivalente qui est beaucoup moins cher», l'inversion du flux de la ligne 9B «assurerait la pérennité» de la raffinerie de Suncor Énergie, a indiqué le vice-président de la raffinerie de Montréal, Jean Côté. «C'est la meilleure chose qui pourrait arriver pour nous, pour le Québec», a-t-il ajouté. En revanche, les «opérations pourraient être à risques» si le projet d'Enbridge échouait. Certains des 420 postes de cadres et de syndiqués «très bien rémunérés» et du plus de milliers de contractuels pourraient être menacés.

La raffinerie de Suncor Énergie pourrait s'approvisionner exclusivement de pétrole provenant de l'Ouest canadien sans devoir adapter ses installations. «On va chercher à avoir des pétroles qui correspondent à la configuration de notre raffinerie pour pouvoir produire les mêmes produits», a expliqué M. Côté.

Le gouvernement du Québec n'a toujours pas annoncé quelle forme prendra l'évaluation du projet d'Enbridge. Au cabinet de M. Blanchet, on a refusé jeudi de répondre aux questions du *Devoir* à ce sujet.

Avec Alexandre Shields  
*Le Devoir*

## EA fermerait sa division Playing Mantis de Montréal

Le studio compterait actuellement entre 200 et 250 employés

Le géant américain du jeu vidéo Electronic Arts effectue des «changements» à ses studios de Montréal. Ainsi, le studio montréalais Playing Mantis fermerait ses portes, ont laissé entendre jeudi plusieurs médias au Canada et aux États-Unis.

John Riesburg, porte-parole de EA en Californie, a seulement fait état de «changements», refusant de confirmer ou de nier la fermeture de ce studio, ou encore de s'avancer quant à l'impact sur le personnel. Le studio montréalais Playing Mantis, spécialisé dans les jeux pour appareils mobiles, compterait actuellement entre 200 et 250 employés.

La division, anciennement connue sous le

nom d'EA Mobile, avait fait l'objet l'automne dernier d'une importante restructuration. Selon certains médias, les projets actuellement en cours chez Playing Mantis seraient abandonnés.

### Un autre studio fermé

EA avait aussi fermé en février un autre de ses studios montréalais, Visceral Montreal, qui était sa franchise de jeux Army of Two. Avant cette fermeture, les trois studios employaient quelque 750 personnes. EA conserverait dans la métropole un seul studio, Bioware Montreal, qui travaille actuellement sur une nouvelle itération de la populaire franchise Mass Effect.

L'entreprise prévoyait y doubler ses effectifs, à 200 employés.

L'industrie montréalaise des jeux vidéo n'en est pas à ses premiers revers cette année. Les médias spécialisés ont rappelé les mises à pied effectuées par le développeur norvégien Funcom dans ses effectifs montréalais abritant 110 employés. Et la faillite de l'Américaine THQ. Dans ce dernier dossier, les éléments d'actif montréalais ont été repris par Ubisoft, et les 170 employés concernés ont pu conserver leur emploi.

Avec *Le Devoir*  
*La Presse canadienne*



JEFF MCINTOSH LA PRESSE CANADIENNE  
Gord Nixon, président de RBC

## Toujours plus de chômeurs en Grèce

Athènes — Le taux de chômage en Grèce a poursuivi sa hausse en janvier pour atteindre 27,2 % contre 26,4 % en décembre et 21,5 % un an auparavant, touchant surtout les jeunes, a annoncé jeudi l'Autorité des statistiques grecques (Elstat). Chez les moins de 24 ans, près de six jeunes sur dix (59,3 %) sont privés d'emploi, et chez les 25-34 ans, plus du tiers (34,2 %), selon Elstat.

*Agence France-Presse*

## Hausse du prix des maisons

Ottawa — L'Indice des prix des logements neufs a augmenté de 0,2 % en février, après avoir connu une hausse de 0,1 % en janvier et des augmentations similaires au cours de la deuxième moitié de 2012, a indiqué jeudi Statistique Canada. L'agence fédérale précise que Calgary a contribué le plus à la croissance observée en février, enregistrant une hausse de 1 % par rapport à janvier. Il s'agit de la plus forte augmentation d'un mois à l'autre dans cette région depuis mai 2007.

*La Presse canadienne*

## Le profit de Cogeco recule

Le profit de Cogeco a reculé à 56,5 millions ou 1 \$ par action au deuxième trimestre, comparativement à 81,5 millions ou 1,49 \$ par action l'an dernier. L'entreprise montréalaise a aussi annoncé un dividende trimestriel de 19 ¢ par action, en hausse de 1 ¢. Ses revenus trimestriels ont bondi de 32,7 % à 458,5 millions. Du côté de Cogeco Câble, les revenus trimestriels ont avancé de 111,9 millions, ou 35,2 %, à 429,7 millions.

*La Presse canadienne*

## Le bénéfice d'Astral grimpe

Astral Media a dévoilé un bénéfice en hausse à 38,3 millions, ou 68 ¢ par action, au deuxième trimestre, comparativement à 35 millions ou 63 ¢ par action un an plus tôt. Ses revenus se sont élevés à 237 millions, après s'être chiffrés à 233,5 millions il y a un an. Les produits générés par les activités télévisuelles d'Astral ont progressé de 2 %, tandis que les produits générés par les activités radiophoniques reculaient de 1 %. Les produits des activités d'affichage ont bondi de 10 %.

*La Presse canadienne*

# ÉDITORIAL

LA COUR SUPRÊME ET OTTAWA

## Tabou de l'inceste

Selon certains commentateurs, les révélations du chercheur Frédéric Bastien dans *La bataille de Londres* (Boréal) appartiennent au passé et au passé seul. Au contraire, elles jettent selon nous une lumière crue sur un problème systémique, et qui perdure aujourd'hui, d'une Cour suprême ayant des rapports incestueux avec le chef du gouvernement central. Les tenants de «l'idée fédérale» devraient en profiter pour sortir de leur torpeur et proposer des changements à ce fédéralisme canadien réel, refondé en 1982, qui est loin d'être parfait.



ANTOINE ROBITAILLE

fin de minimiser les révélations de Frédéric Bastien, on présente les communications entre le juge Bora Laskin et le gouvernement Trudeau de 1981 comme de simples «indiscrétions» exceptionnelles d'un individu seul. Autrement dit: tout cela est sans conséquence et rien ne peut être fait 31 ans plus tard.

Mais cette faute éthique s'est produite dans un contexte où le politique et le judiciaire ont l'habitude de se côtoyer à Ottawa. Dans d'autres fédérations, notamment l'Allemagne, on a placé la Cour constitutionnelle fédérale à des centaines de kilomètres de la capitale pour éviter entre autres que ses membres s'y socialisent avec les pouvoirs politique et administratif.

MM. Laskin et Trudeau, eux, se connaissaient très bien, avaient des rapports quasi amicaux. Celui-là a été nommé par celui-ci juge en chef à la surprise de plusieurs. Certes, M. Laskin a été mis en minorité dans le jugement de septembre 1981, mais ce même jugement a été un premier clou dans le cercueil du droit de veto du Québec. Le second jugement, de juin 1982, a terminé le travail et aboli ce droit.

En avalisant ainsi la révolution de Trudeau, les juges se sont débarrassés de nombreuses propositions de modifications visant leur nomination qui avaient cours à l'époque. Dans son *Livre beige*, le chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan, par exemple, proposait que les provinces participent aux nominations à la Cour suprême par le

truchement d'une nouvelle institution interprovinciale — qui aurait remplacé le Sénat —, le Conseil fédéral. Et lorsqu'une question constitutionnelle serait soulevée, il souhaitait qu'un «banc dualiste» (reflétant la dualité canadienne) soit formé. Pourquoi? En ces matières, la Cour «arbitre des différends fondamentaux qui sont susceptibles de modifier l'équilibre du pouvoir à l'intérieur de la fédération». En 1982, une cour strictement nommée par Ottawa sans contre-poids institutionnel a fixé les règles du jeu, modifiant profondément «l'équilibre du pouvoir à l'intérieur de la fédération».

Le chef libéral d'aujourd'hui, Philippe Couillard, soutenait cette semaine que le Canada est «une formule de gouvernance [...] idéale pour le Québec et son développement». Un peu de sens critique, s'il vous plaît.

L'affaire Laskin n'est qu'une preuve extrême et lointaine de la tentation de l'inceste dont nous parlions plus haut. Souvenons-nous des questions fort pertinentes qu'avaient provoquées, en 2005, les déclarations de l'ancien militant du PLC Benoît Corbeil, en marge de la commission Gomery. Des professeurs avaient alors brisé le silence et déploré qu'il soit «souhaitable d'avoir de bons contacts avec le parti politique au pouvoir à Ottawa» pour devenir juge. Dans un document déposé devant la commission Bastarache, Peter McCormick, de l'Université Lethbridge en Alberta, soutenait qu'après diverses mises en place de comités-conseils, on était revenu «à l'unilatéralisme du bureau du premier ministre» avec la nomination du juge Cromwell en 2008. Un de ceux qui ont appuyé Philippe Couillard, l'ancien ministre Benoît Pelletier, soutenait dans un rapport en 2001 qu'il est «étrange que les membres du Tribunal suprême en matière constitutionnelle [...] soient sélectionnés et nommés par un seul ordre de gouvernement». Le PLQ pourrait-il envisager de «signer 1982» sans au moins réclamer une modification à cet égard? Espérons que non.

TENSIONS ENTRE LES CORÉES

## Odeur de soufre

En ramenant constamment les faits et gestes du dictateur nord-coréen Kim Jong-un à de la gesticulation, on minore drôlement la fourniture de dangers qui planent actuellement sur toute la région. Chose certaine, au cours des derniers jours, une série de décisions militaires prises par les autorités des pays impliqués ont alimenté passablement la fourniture en question. Il ne serait d'ailleurs pas exagéré de dire que la chronologie des événements observés cette semaine, et seulement cette semaine, annonce des lendemains beaucoup plus tendus.

La voici: dans la matinée de lundi, le premier ministre japonais Shenzō Abe a signé un mémorandum stipulant que l'armée était désormais en état «d'alerte totale». S'en est suivi un déploiement des forces maritimes et terrestres. Après quoi Américains et Sud-coréens ont mené des exercices communs. Singularité de ces derniers? Fait extrêmement rare, des B-52 ont participé afin de rappeler à l'attention des dirigeants nord-coréens qu'une réponse nucléaire était possible. Ensuite, dans la matinée de jeudi, l'état-major sud-coréen établissait le niveau de menace à 2 ou «menace vitale». Parallèlement, l'armée américaine disposait un radar géant en pleine mer avant qu'on apprenne que des missiles avaient été redéployés en Alaska. Bref, la table est mise pour on sait quoi.

Jusqu'à présent, ici et là, on a signalé avec raison que la Corée du Nord, celle du Sud et la Chine étaient gouvernées par des «p'tits» nouveaux. Par contre, on a trop peu souligné que Shenzō Abe avait été élu tout récemment premier ministre du Japon. De fait, on a trop peu insisté sur ses volontés, qu'il entend imprimer sur la défense. On a trop peu indiqué combien son discours géopolitique était aussi agressif que virulent.

Il faut savoir qu'Abe veut modifier au plus vite l'article 9 de la Constitution japonaise afin que le principe d'autodéfense en matière militaire soit remplacé par celui de défense. Une modification qui, si elle est adoptée, aura des répercussions profondes sur les relations entre nations asiatiques. Une modification qui se traduira enfin par une augmentation très marquée du budget des armées. Outre ce souhait, Abe est en train de «droitiser» et raidir les liens avec la Chine et la Corée du Nord en multipliant les accents nationalistes. En effet, depuis son installation à la tête de l'État, il s'applique à convaincre ceux qui ont la fibre nationaliste faible qu'il faut changer le préambule de la Constitution en supprimant la notion «de principes universels de l'humanité» par le triptyque suivant: «famille, tradition, patrie».

Quand il ne se préoccupe pas de Constitution, il se pose en négationniste de crimes de guerre commis en... Chine et en Corée. Pour dire les choses aussi bêtement que simplement, ça sent le soufre!

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE

«SYLVIN» SIMARD À LA SAQ...



LETTRES

### Gardez le cap, M. Harper

Je tiens à féliciter le gouvernement Harper pour sa stratégie musclée de lutte contre la fraude. Ces «cibles de performance», qui font des agents de vérification de l'assurance-emploi de véritables chasseurs de primes, permettront assurément de créer le climat d'inquiétude nécessaire à la prospérité des familles. J'ose croire toutefois que ce n'est qu'un projet-pilote, et j'invite le gouvernement Harper à diffuser ce modèle dans les autres domaines de sa compétence. Par exemple, la prochaine brigade de la prospérité pourrait se lancer dans la chasse à l'évasion fiscale, avec un quota de 500 millions à récupérer par inspecteur. Avec plus de 150 milliards d'investissements canadiens dans les juridictions de complaisance, la partie serait facile et les gains potentiels attireraient des cowboys du monde entier. Ceux préférant la chasse à l'homme à l'analyse comptable salveront à l'idée de traquer députés et sénateurs pour récupérer les frais de logement fictifs et autres *per diem* frauduleux honteusement soutirés aux citoyens de Sa Majesté. La cerise: chaque inspecteur d'Élections Canada pourrait voir, comme incitation à la performance, son emploi assujéti à l'obligation de débusquer une fraude électorale par mois. En démettant automatiquement le taufit de ses fonctions, les Canadiennes et les Canadiens verraient leur investissement protégé. [...]

Et surtout, gardez le cap, M. Harper, pas besoin d'études de ces scientifiques œuvrant pour des intérêts étrangers, les Canadiennes et les Canadiens en ont assez des vieilles chicanes, il faut que règne la loi et l'ordre.

Alexis Lamy-Théberge  
Montréal, le 10 avril 2013

### Arrêt de service, encore?

Un nouveau jour, une nouvelle panne à la STM, et comme d'habitude, elle interrompt le service au centre-ville en heure de pointe. Oui, les pannes de service arrivent de temps en temps, mais il y a des limites, et nous les avons atteintes. L'été arrive, les festivals et les touristes aussi. La STM est-elle préparée? A-t-elle un plan B si la ligne jaune tombe en panne, disons, le jour du Grand Prix? Après les feux d'artifice? le festival Osheaga? Est-elle prête à déplacer les foules au Stade Saputo sans la ligne verte?

Que le maire Applebaum organise, dans les plus brefs délais, une rencontre avec la direction des agences de transport afin de s'assurer que lorsqu'une prochaine panne aura lieu, elle ne mette pas la métropole dans l'embarras médiatique une fois de plus!

Justin Margolis  
Montréal, le 9 avril 2013

### Le scandale du rapatriement unilatéral

Avec la mort de l'ancienne première ministre d'Angleterre Margaret Thatcher, le scandale du rapatriement unilatéral de la Constitution canadienne du printemps 1982 va resurgir. Le coup d'éclat mené par l'arrogant Pierre Trudeau, appuyé par les démarches hypocrites de son ministre Jean Chrétien, lors de la nuit des longs couteaux du 5 novembre précédent, était une démarche inconstitutionnelle et relevait plutôt du coup d'État que la Dame de fer avait bien vu.

On se rappellera que l'Association cana-

dienne-française de l'Ontario était alors allée en Cour suprême du Canada soutenir «le droit de veto constitutionnel du Québec, un droit au service des Franco-Ontariens». Après trois jours d'audition, les neuf juges ayant été nommés par le gouvernement fédéral, c'est sans grande surprise que l'ACFO que je présidais fut alors déboutée. Mais la justice existe, même si elle met parfois du temps à se manifester.

Yves Saint-Denis  
Chute-à-Blondeau, le 9 avril 2013

### Un bien nécessaire?

Les armes à feu ont toujours été acceptées dans notre société, considérant qu'il s'agit d'un objet utile et nécessaire lorsque l'on chasse. Toutefois, est-il nécessaire que tous y aient accès?

Bien sûr, la majorité des tireurs fous que l'on peut voir dans les journaux se sont procurés leurs armes illégalement, ou sur le marché noir. Il serait donc impératif et nécessaire que le gouvernement déploie des effectifs dans le but de limiter ce type de marché, sachant que le nombre de fusillades augmente avec le temps. D'ailleurs, une nouvelle fusillade fut déclarée le 5 avril dans la région de Gatineau, à l'intérieur d'un centre de la petite enfance. Le temps d'agir n'est-il pas venu?

Bref, ne nous laissons pas emporter par la tendance agressive de nos voisins du Sud, qui prétendent que le seul moyen de se défendre contre les armes, c'est avec d'autres armes. En effet, il est préférable d'établir des mesures pour empêcher le citoyen en difficulté de devenir un tueur, plutôt que de devenir tueurs nous-mêmes, involontairement.

Gabriel Dufresne  
Le 5 avril 2013

LIBRE OPINION

## La survie de l'éducation populaire menacée

RONALD CAMERON  
Directeur général de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA)

PAUL BÉLANGER  
Professeur à l'Université du Québec à Montréal et membre de l'ICEA

La décision de la Commission scolaire de Montréal, d'abord, de ne pas renouveler en 2015 le bail permettant aux six centres d'éducation populaire de Montréal (regroupés dans l'InterCEP) d'occuper les bâtiments scolaires qu'ils utilisent depuis 40 ans, puis, de revoir sa contribution financière à la réalisation de leur mission éducative aura des conséquences désastreuses, si rien n'est fait pour compenser la perte de moyens d'agir de ces organismes stratégiques pour chacun des quartiers populaires où ils opèrent.

Depuis quatre décennies, ces centres offrent des activités et des services à une population montréalaise à faible revenu. Les personnes qui seront touchées par la disparition possible de ces centres incluent des personnes seules, des parents à la recherche d'appui pour accompagner leurs enfants à l'école, des femmes et des hommes démunis et isolés, des personnes immigrantes, des personnes

âgées qui veulent exercer leur droit à l'éducation, un droit qui ne s'arrête pas à 65 ans. Ces centres constituent un milieu de vie chaleureux et vivant, un lieu d'apprentissage, d'entraide et d'implication collective.

Depuis l'adoption de la politique gouvernementale sur l'action communautaire en 2000, l'éducation populaire reste en quête d'une pleine reconnaissance de sa contribution. Certes, la politique gouvernementale sur l'éducation des adultes et la formation continue mentionne l'apport de l'éducation populaire au développement d'une culture de citoyenneté au Québec. Toutefois, la perspective demeure indirecte et ne répond pas aux enjeux associés à la mission gouvernementale d'éducation et de qualification de l'ensemble de la population au Québec, dans tous les champs de l'activité humaine et à tous les âges de la vie. L'impact de l'éducation populaire sur la réussite scolaire des enfants, à la suite d'un accompagnement plus éclairé des parents et grands-parents comme le rappelait M. Paul-Gérin Lajoie, ou encore sur la santé curative et préventive des populations ou sur la prolongation de l'autonomie et de la participation sociales des personnes âgées, est évident.

En effet, plus que jamais, l'éducation

doit être vue dans une perspective tout au long de la vie. Pour soutenir l'accroissement des capacités de la population québécoise, il ne suffit pas de l'envisager qu'en fonction de la génération montante ou encore de le limiter à la seule population au travail. Si le ministère de l'Éducation conserve le mandat de l'éducation des adultes, la reconnaissance des différentes formes et champs d'apprentissage des adultes doit s'inscrire dans la mission même de cette instance gouvernementale.

Ainsi, nous appuyons totalement l'idée qu'il appartient au ministère de l'Éducation de contribuer à trouver une solution pour la continuité de ces six centres. La Commission scolaire de Montréal a joué un rôle exemplaire en accueillant dans sa politique d'éducation des adultes le soutien à ces centres depuis 40 ans. Pour assurer la pérennité de ces centres, il devient donc nécessaire que le message gouvernemental, à travers l'action du ministère principal responsable de l'éducation des adultes, reconnaisse sans équivoque la contribution de l'éducation populaire. Il s'agit de la vision large du droit à l'éducation et la formation de toute la population au Québec, et en particulier des milieux qui, tout au long de leur vie, n'ont pu exercer leur plein droit à l'éducation.

## IDÉES

## Les deux piliers de la dissuasion nucléaire nord-coréenne

Le petit pays use de la stratégie du fou et maintient l'opacité quant à ses capacités. Et si d'autres pays pauvres étaient tentés d'imiter cette posture ?

BARTHÉLÉMY COURMONT

Professeur de science politique à l'Hallym University (Corée du Sud), chercheur associé à l'IRIS, directeur associé, sécurité et défense, à la Chaire Raoul-Dandurand (UQAM) et rédacteur en chef de Monde chinois, nouvelle Asie

La stratégie du fou ou du pire de Pyongyang repose sur sa force nucléaire supposée et déclarée, et des capacités balistiques démontrées à l'occasion de plusieurs essais. Si elle n'est pas officiellement formulée, la stratégie de dissuasion nord-coréenne, qui doit assurer la survie du régime et favoriser les négociations avec les adversaires désignés, s'appuie sur deux piliers sans lesquels elle n'aurait aucune portée : la menace permanente d'une utilisation, et une opacité complète sur les réelles capacités nucléaires dont dispose ce pays. Cette double caractéristique est essentielle pour permettre à Pyongyang d'énoncer une stratégie pouvant être couronnée d'effet. Elle est fragile et dangereuse, mais si elle est bien maniée, elle offre à ce petit pays exsangue une capacité de nuisance, et donc de marchandage, totalement disproportionnée.

#### La terreur comme arme absolue

Les États proliférants s'efforcent généralement, une fois qu'ils ont constitué un arsenal nucléaire, de définir une doctrine de dissuasion informant les agresseurs éventuels des réponses auxquelles ils devraient s'attendre. L'Inde et le Pakistan se sont ainsi échangés des signaux très clairs en ce sens après leurs campagnes d'essais en 1998, et ont instauré une sorte d'équilibre de la terreur calqué sur le modèle de la guerre froide. Pyongyang a pour sa part choisi de terroriser ses voisins en brandissant la menace de l'emploi, et allant même jusqu'à l'annoncer en réponse à ce qui serait perçu comme une provocation. Il s'agit là d'une nouvelle forme d'utilisation de l'arme nucléaire, qualifiée de stratégie du fou en ce qu'elle s'inspire de la Mutual Assured Destruction (MAD), et est renforcée par le caractère souvent jugé imprévisible du régime nord-coréen. Le message pourrait ainsi être caricaturé par : « Ne m'approchez pas de trop près où je fais tout sauter. » En terrorisant ses adversaires, et en utilisant à cet effet son arme nucléaire, puisque ses capacités conventionnelles dépassées n'ont pas le même effet, Pyongyang pratique une forme de dissuasion par le chantage. Il faut remonter, toutes proportions gar-



Un soldat nord-coréen patrouille à la frontière commune avec la Chine. La stratégie dont use la Corée du Nord est fragile et dangereuse, mais si elle est bien maniée, elle offre à ce petit pays exsangue une capacité de nuisance, et donc de marchandage, totalement disproportionnée.

dées, à l'époque où les États-Unis détenaient le monopole du nucléaire, entre 1945 et 1949, pour retrouver une situation similaire ; avant que l'équilibre de la terreur ne s'impose. La différence de taille est que la Corée du Nord place son existence dans la balance, ce qui a pour effet de bouleverser les comportements habituels qui définissent la dissuasion nucléaire.

#### L'incertitude comme clef

L'autre pilier de la stratégie de dissuasion de Pyongyang est l'opacité de ses capacités. Les adversaires désignés du régime nord-coréen sont ainsi dans l'incertitude la plus totale, non seulement en ce qui concerne ses intentions, mais aussi et surtout les moyens permettant de les mettre à exécution. Or, dans un bras de fer de cette nature, le plus important n'est pas l'information dont on dispose pour ce qui est de ses propres forces, mais l'information à laquelle l'autre n'a pas accès. Pyongyang joue sur

cette incertitude et l'alimente en permanence, à coup d'annonces et de tests dont les succès réels ne peuvent être démontrés et restent flous. Ici, le message serait : « Ne m'approchez pas de trop près, car vous ne savez pas de quoi je suis capable. » Par rapport à ce discours, la prise de risque est totale. Qui se lancerait ainsi dans une offensive militaire contre un pays dont on ne connaît que trop peu les capacités, et qui prétend par ailleurs disposer de moyens de riposte disproportionnés ?

#### La dissuasion nucléaire sans le nucléaire

L'opacité des capacités nucléaires de Pyongyang peut être interprétée comme la preuve de son manque de consistance. En d'autres termes, nous sommes en droit de nous interroger si la Corée du Nord dispose d'une véritable force de frappe nucléaire (à savoir des ogives pouvant être montées sur des missiles), et même si elle

dispose de l'arme nucléaire tout court. Après tout, on pourrait tout aussi bien considérer que Pyongyang ne dispose pas de l'arme, ou en tout cas d'une arme utilisable, et pratique ainsi une forme inédite de dissuasion nucléaire sans le nucléaire. En ce sens, l'arme nucléaire nord-coréenne peut être qualifiée d'arme du pauvre, moins coûteuse que des capacités conventionnelles auxquelles le régime ne peut prétendre, mais qui lui permet par son potentiel destructeur de se hisser au niveau des grandes puissances. Et le résultat est plutôt spectaculaire pour un petit pays dont on imagine difficilement le régime capable de survivre sans l'arme nucléaire, ou plus exactement sans le doute qu'il laisse planer sur la possibilité qu'il la possède. À ce petit jeu, il y a de fortes chances que Pyongyang poursuive cette stratégie tant qu'il sera en mesure de la faire. Et on pourrait même imaginer que d'autres régimes soient éventuellement tentés d'user de la même forme de dissuasion.

## Pourquoi l'ADISQ ignore-t-elle les paroliers et compositeurs ?

Un prix décerné annuellement ferait mieux connaître ce métier essentiel à l'art de la chanson

MARTINE PRATTE

Parolière

PLUSIEURS ARTISTES SONT COSIGNATAIRES DE CETTE LETTRE.\*

Madame Solange Drouin, vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale de l'ADISQ, en novembre dernier, nous, paroliers et compositeurs de chansons pour des interprètes et artistes et artisans de l'industrie du disque, avons signé une lettre destinée aux dirigeants de l'ADISQ. Nous demandions que soient créées deux nouvelles catégories de Félix pour les prochains Gala de l'ADISQ : Parolier (ou parolière) de l'année pour un (ou une) interprète et Compositeur (ou compositrice) de l'année pour un (ou une) interprète. Ces nouvelles catégories seraient clairement distinctes de la catégorie actuelle d'Auteur ou Compositeur de l'année (qui récompense la plupart du temps des artistes pour leur œuvre personnelle ou un collectif pour un projet précis). Elles permettraient de récompenser et, surtout, de reconnaître beaucoup mieux notre travail au sein de l'industrie musicale.

Nous constatons avec regret, année après année, que notre métier demeure toujours méconnu du grand public, qui semble souvent confondre un (ou une) interprète avec sa chanson, ignorant la plupart du temps que des artisans des mots et de la musique se cachent derrière cette création.

Par ailleurs, il semble aussi que notre apport au rayonnement de la culture québécoise est sous-estimé au sein même de notre industrie, alors que nous sommes, de toute évidence, un des maillons importants de la « chaîne » du succès des artistes. Nos profes-

sions sont intrinsèquement liées à la réussite d'interprètes tels Isabelle Boulay, Ginette Reno, Marie-Élaine Thibert et bien d'autres. L'ADISQ reconnaît déjà, à juste titre, le travail important de l'interprète. Aussi nous apparaît-il tout à fait justifié que le nôtre le devienne aussi, afin que toutes les dimensions de la création d'une œuvre soient soulignées de façon équitable.

#### Demande rejetée

Malheureusement, notre demande à l'ADISQ, à notre grand étonnement, a été rejetée. Qui vend le plus d'albums au Québec à part quelques auteurs et compositeurs ? En nomination en 2012 pour l'Album de l'année meilleur vendeur : Maxime Landry, Fred Pellerin, Star Académie, lesquels interprétaient des chansons qu'ils n'avaient pas écrites ni composées. Cela donne à réfléchir, non ?

Si, effectivement, le temps manque pour remettre des Félix, pourquoi certaines catégories ont-elles été ajoutées lors de l'Autre Gala ? Je pense ici particulièrement au prix Félix Album choix de la critique. Si ce prix a sa raison d'être, pourquoi un Félix pour un parolier ou un compositeur pour un interprète n'aurait-il pas sa place ? Pourquoi ne pas intégrer ces nouveaux prix au gala hors d'ondes, tout simplement ? On y donne bien des prix pour la meilleure pochette (récompenser le contenant avant le contenu, n'est-ce pas ?), des prix pour la prise de son de l'année (mais sans chanson, on fait quoi ?), des prix pour le concepteur d'éclairage de l'année (récompensons les gens de l'ombre qui mettent en lumière les interprètes... n'est-ce pas ce que font les paroliers et les compositeurs ?). Et rien pour les paroliers ou les compositeurs de chansons ? C'est à n'y rien comprendre...

Dans la réponse qui nous a été adressée, vous tenez à nous remettre un prix de conso-

lation (voici de quelle façon) : « Ceci étant dit, lors de l'annonce de la chanson gagnante, nous ferons en sorte que le nom de l'auteur compositeur apparaisse à l'écran. Au moment des performances des artistes lors du Gala de l'ADISQ, nous présentons toujours en super le titre de la chanson et le nom du ou des auteur(s) compositeur(s). Ce n'est pas quelque chose qui est remarqué de la salle mais les gens à la maison voit cette mention très clairement au bas de leur écran [sic]. »

Nous voudrions vous faire remarquer, madame Drouin, que cette pratique est chose courante en France depuis des décennies et se fait systématiquement lors de prestations musicales à la télé (galas et toutes émissions de variétés confondues). Cela devient par ailleurs de plus en plus la norme ici aussi. Alors, qu'on se le tienne pour dit, ce petit cadeau que vous nous offrez n'est ni plus ni moins que de la poudre aux yeux.

Nous souhaitons, par la présente, informer le public du peu de respect que l'ADISQ semble vouloir porter aux créateurs de chansons. Et que lorsque l'on retrouve en première page des journaux, le lendemain du Gala des Félix, les photos des interprètes masculin et féminin de l'année, la population québécoise doit savoir que derrière ces grands gagnants se cachent en partie les secrets de leur succès... qui ne sont pas récompensés.

\*Fred Baron, Lynda Lemay, Marc Hervieux, Richard Séguin, Jean-François Breaux, Bori, Robert Léger, Kevin Parent, Sophie Nault, Jacques Michel, François Guy, Michel Robidoux, Julie Massicotte, Charly Bouchard, Marc Chabot, Sylvie Paquette, Steve Marin, Alain Labonté, Dave Richard, Patrice Michaud, Marie-Claire Séguin, Christian-Marc Gendron, Pierre Létourneau, Sandrine Roy, Vincenzo Thoma, Michaël, Marie-Pier Perreault, Luce Dufault.



Raymond Boudon, photographié dans son bureau à Paris, en 2001

**D** Lire aussi : Raymond Boudon (1934-2013), sociologue et ami du Québec. Un texte de Simon Langlois, directeur du département de sociologie de l'Université Laval, dont voici un extrait : « Le sociologue français Raymond Boudon est décédé le 10 avril à Paris. La sociologie perd avec lui l'un des grands de la discipline et l'auteur d'une œuvre considérable et originale. On doit à Boudon d'avoir réhabilité la place de l'individu dans l'analyse des phénomènes sociaux, dans la grande tradition de Max Weber et même d'Emile Durkheim dont il a proposé une lecture originale de l'œuvre, à distance de la vision convenue d'un holiste déterministe. [...] Boudon était un ami du Québec, fréquenté depuis le temps de ses études à Columbia. [...] Il devait recevoir un doctorat honoris causa de l'Université Laval en sociologie en juin 2013, à l'occasion des fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Faculté des sciences sociales. La maladie l'a empêché de revenir au Québec et de revoir collègues et amis ce printemps, et il s'en montrait désolé. » A lire à [ledevoir.com](http://ledevoir.com)



La chronique de Lise Payette sera de retour sous peu.

#### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartouriste), information générale : Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Deglise (société) et Jean Dion (sports), information politique : Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dufresne et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), information culturelle : Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre), information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Follie-Boivin et Louis Gagné (pupitre), équipe internet : Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Mungler et Philippe Papiereau (pupitre), Sophie Charrier, Karl Rettino-Parozelli et Geneviève Tremblay (assistants), correction : Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant ; soutien à la rédaction : Anélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéer (Ottawa), Dave Noël (Québec), PUBLICITÉ Céline Benoit, Claire Breton, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Amélie Maltais, Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Nadia Sebati, Ousmane C. Touré (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Élise Girard (secrétaire), PRODUCTION Christian Goulet (directeur), Olivier Zuiga (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable des services à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez, ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Moïse Bastien, Claudine Chevrier, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

## ACTUALITÉS

## BAIRD

SUITE DE LA PAGE 1

tion des diplomates canadiens établis à Tel-Aviv. « Baird reconnaît la sensibilité [de ses gestes], mais veut créer un précédent », a déclaré à Haaretz une source non gouvernementale bien au fait des relations canado-israéliennes.

## Baird ne bronche pas

Ces interprétations ne relèvent que de la « discussion sémantique », s'est défendu jeudi le ministre Baird. « Je ne suis tout simplement pas intéressé à m'engager dans ces questions de sémantique. Si vous avez une rencontre avec une personne d'un côté de la rue, c'est correct. Si vous avez une rencontre de l'autre côté de la rue, ce ne l'est pas? », s'est-il demandé.

« En tant qu'invités, nous nous sommes réjouis de rencontrer nos hôtes à l'endroit qui leur convenait le mieux. [...] Cela ne change pas notre position de longue date, qui prévoit que toutes les questions de statut final doivent être négociées entre les deux parties », a précisé son ministère par voie de communiqué.

Le porte-parole des Affaires étrangères israéliennes, Yigal Palmor, a concédé qu'« il est peu commun que des représentants étrangers rencontrent des responsables israéliens à Jérusalem-Est », tout en soulignant que ce lieu de rencontre diplomatique n'a « rien d'anormal ». « Ce qui est une anomalie, c'est que cela soit l'exception, a-t-il ajouté. Les Canadiens se distinguent depuis un certain temps par un parler-vrai sur la scène internationale qui est trop rare. »

## Un geste symbolique

« En allant là, [le ministre John Baird] dit "j'appuie la colonisation". Il le dit avec ses pieds, affirme sans ambages Rachad Antonius, professeur à l'UQAM spécialisé dans l'analyse des conflits au Proche-Orient. Le fait d'aller dans un territoire occupé avec l'occupant revient à légitimer cette occupation. »

« Ça fait des années que je suis le dossier et je constate une sorte de hiatus entre les politiques officielles du gouvernement et ses prises de position », poursuit-il en se référant à la section du site du ministère des Affaires étrangères consacrée au conflit israélo-palestinien, qui détaille la politique canadienne en vigueur. On peut y lire que « le Canada ne reconnaît pas le contrôle permanent exercé par Israël sur les territoires occu-

pés en 1967 », incluant Jérusalem-Est.

M. Antonius rejette aussi les arguments du ministre Baird visant à minimiser le caractère symbolique de son geste. « C'est un choix politique songé, pensé. Ce n'est pas seulement "un autre côté de la rue". »

L'incident diplomatique a par ailleurs résonné jusqu'à Ottawa, où la porte-parole du Nouveau Parti démocratique dans le dossier, la députée de Laurier-Sainte-Marie Hélène Laverdière, a dénoncé le manque de jugement du ministre des Affaires étrangères. « Le ministre John Baird déclare que son voyage au Moyen-Orient visait à resserrer des liens de confiance, mais il semble que ce soit un échec. Le gouvernement israélien lui a demandé de jouer un rôle constructif pour la paix avec les Palestiniens. Or, dès le lendemain, il a participé à une rencontre à Jérusalem-Est, ce qui démontre un grave manque de compréhension du conflit. »

Le Canada constitue avec les États-Unis l'un des soutiens les plus importants à Israël. Il figure parmi les 9 pays qui se sont opposés à l'accession de la Palestine au statut d'État observateur à l'ONU en novembre dernier.

Avec l'Agence France-Presse  
Le Devoir

## FONDATION

SUITE DE LA PAGE 1

avec son propre conseil d'administration. »

L'association entre l'institution de la mairie et les entreprises pouvait même placer les élus dans une situation embêtante, eux qui craignent désormais d'être liés à des entrepreneurs, ajoute-t-elle.

## L'œuvre de Pierre Bourque

Lors de son élection à la mairie en novembre 1994, Pierre Bourque, qui recevait déjà une pension comme retraité de la Ville, avait promis de verser son salaire de maire à une fondation qui viendrait en aide aux jeunes. Ainsi est née la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse. Lorsqu'il a pris le pouvoir en 2001, Gérald Tremblay a donné son appui à l'organisme, mais n'a pas renoncé à son salaire.

Aujourd'hui, le financement de la Fondation provient à 80% de dons d'entreprises et à 20% de subventions fédérales. La contribution de la Ville se limite au prêt de locaux et à la fourniture de services d'impression et de conception graphique. La vocation de la fondation est demeurée la même, mais elle offre désormais du mentorat, en plus des bourses attribuées chaque année.

En 2010, le nom de l'organisme a été modifié une première fois pour devenir « La Fondation du maire : le Montréal inc. de demain ». Mais cette dénomination est trop longue, estime M<sup>me</sup> Lamonde : « Je pense que n'importe qui comprend que se promener avec un nom de huit mots et deux signes de ponctuation, ça n'a pas de sens. Du point de vue de branding, on avait un gros problème qu'il fallait régler. »

Compte tenu de la mission de la fondation et de l'importance de l'appui des gens d'affaires, l'organisme estime que l'appellation « Montréal inc. » est plus appropriée. « Même si la mairie et M. Bourque ont permis de créer cette organisation-là, maintenant, elle est rendue ailleurs et elle n'est plus l'œuvre d'une seule personne », souligne M<sup>me</sup> Lamonde.

## Opposition des élus

Mais le changement de dénomination de la Fondation n'est pas passé comme lettre à la poste au conseil municipal. Le 19 mars dernier, plusieurs élus se sont levés pour dénoncer le changement de nom qui évacuait le mot « maire ». « Il n'y a aucune bonne raison de changer la dénomination sociale de la Fondation du maire pour "Montréal inc.", une formule neutre qui ne veut à peu près rien dire », avait commenté le chef de l'opposition Louise Harel, qui avait qualifié de « très bon coup » de Pierre Bourque la création de cette fondation.

Plusieurs élus, dont la mairesse d'Outremont, Marie Cinq-Mars, son homologue de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Anie Samson, et le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, ont eux aussi déploré la nouvelle dénomination. Devant le malaise, le maire Michael Applebaum a finalement recommandé à l'assemblée de retourner le dossier au comité exécutif.

Liette Lamonde ne s'attendait pas à une telle réaction : « On a compris que pour plusieurs personnes, il y avait un aspect émotif qu'on avait peut-être mal jugé et qu'il y avait un manque d'information. »

Comme si ce n'était pas suffisant, lors de son passage à la commission Charbonneau le 25 mars dernier, Marc Deschamps, agent officiel d'Union Montréal, avait même affirmé que Bernard Trépanier, l'ancien directeur du financement du parti de Gérald Tremblay, avait travaillé pour la fondation du maire et qu'il l'avait aperçu à un événement-bénéfice de la fondation, le Bal du maire, à l'automne 2006 ou 2007. « Je sais qu'il a levé des fonds pour la fondation du maire, c'est clair et limpide », avait-il dit.

Liette Lamonde est catégorique : M. Trépanier n'a jamais travaillé pour la Fondation. « Je suis à la Fondation depuis 2004 et je ne connaissais pas M. Trépanier avant d'en entendre parler à la commission Charbonneau, a-t-elle indiqué au Devoir. Il n'existe nulle part dans tous nos dossiers. »

## La Bourse du maire

La fondation maintient sa demande de changer son nom. Au cours des dernières semaines, Liette Lamonde a discuté avec les élus pour tenter de les convaincre d'accorder leur appui à la demande de l'organisme. Le dossier devrait être réexaminé par le comité exécutif la semaine prochaine.

« On va toujours le dire que la fondation a été créée par M. Bourque et qu'elle a reçu l'appui des maires depuis ce temps-là. Je pense que c'est important de perpétuer cette tradition-là et on va le faire, assure-t-elle. Mais ce qui est surtout important, c'est de pérenniser l'œuvre, et pour ce faire, il faut avoir un nom qui attire les gens et nous permet d'avoir une bonne oreille des donateurs et de la communauté d'affaires qui nous appuient. »

Louise Harel s'est entretenue récemment avec M<sup>me</sup> Lamonde et le président du conseil d'administration de la fondation, Andrew Molson, qui ont promis de créer une « Bourse du maire ». « À partir du moment où le lien est maintenu, je me suis ralliée », a expliqué M<sup>me</sup> Harel.

Depuis sa création, la Fondation du maire a versé des bourses à 780 jeunes entreprises qui ont créé 2325 emplois et généré 43 millions de dollars en investissements.

Avec Marco Fortier  
Le Devoir

## VENEZUELA

SUITE DE LA PAGE 1

Radonski, son adversaire soutenu par une trentaine de partis d'opposition, n'ont réussi à convaincre au-delà de leur propre camp.

En désignant Nicolas Maduro — qu'il avait nommé vice-président quelques semaines auparavant — comme son dauphin au mois de décembre dernier, Hugo Chávez a donné à son ancien ministre des Affaires extérieures le coup de pouce qui, selon les sondages, devrait lui permettre de remporter le duel électoral. A 50 ans, cet ancien conducteur d'autobus et syndicaliste a fait toute sa carrière politique dans l'ombre de l'ex-président.

Sa campagne est d'ailleurs essentiellement basée sur la totale continuité qu'il affirme vouloir conserver vis-à-vis de la gouvernance de Chávez : maintien des misiones, les nombreux programmes sociaux financés par les pétrodollars, qui ont permis à une large frange de la population de sortir de la misère, lutte contre la corruption, augmentation de la production d'or noir, dont le Venezuela possède les plus grandes réserves mondiales, et maintien des alliances internationales, notamment avec l'Iran, Cuba, la Russie et la Chine. Il y a ajouté récemment la lutte contre l'insécurité, au centre de toutes les préoccupations des habitants des grandes villes vénézuéliennes, où quelque 20 000 personnes ont été assassinées l'an dernier et où la délinquance explose.

## Le « manque de charisme » du dauphin

Mais Maduro, qui tombe à bras raccourcis dans ses interventions publiques sur le *burgesito* (« le petit bourgeois ») qui lui est opposé et qu'il accuse notamment de vouloir en finir avec les aides sociales, souffre d'un manque de charisme d'autant plus criant qu'il est systématiquement comparé à son mentor. « Je vais voter pour lui parce que le président Chávez nous l'a demandé », affirme Arturo León, un habitant d'Isaías Medina, un quartier populaire de l'ouest de Caracas. Mais j'ai des doutes sur sa capacité à gouverner le pays. » « Je ne crois pas qu'il soit aussi proche de nous, qu'il nous comprenne comme le faisait el Comandante », renchérit Majura, vêtue d'un t-shirt jaune du PSUV avec dans le dos l'inscription « Chávez, je le jure, mon vote est pour Maduro ». « Je crains d'être déçue même si je sais que personne n'égale jamais le président défunt. »



AGENCE FRANCE-PRESSE

Le chef de l'opposition, Henrique Capriles Radonski

Quelques déclarations exubérantes du candidat, comme il y a quelques jours lorsqu'il a affirmé qu'un « petit oiseau qui s'est posé près de lui » était en fait l'esprit du président Chávez venu lui apporter son soutien dans la campagne, ou les accusations de complot dont il accuse « l'impérialisme » américain ont par ailleurs semé le doute, y compris dans son propre camp qui redoute par-dessus tout l'abstention au scrutin.

A 40 ans, Henrique Capriles a pour sa part sans surprise réussi à entraîner dans son sillage les opposants au « chavisme » regroupés dans la Mesa de la unidad democratica (MUD). Cet avocat élu en 2008 plus jeune gouverneur de l'État de Miranda, le plus peuplé du pays, est fondateur du parti leader de l'opposition, Primero Justicia (droite). En bon challenger — les sondages le créditent de quelque 10 points de moins que son concurrent —, il a mené une campagne plus agressive envers Maduro que réellement annonciatrice de grands bouleverse-

ments du pays s'il était élu.

Capable de faire sortir des dizaines de milliers de ses partisans dans les rues pour protester contre l'insécurité, comme il l'a fait le 1<sup>er</sup> avril ou lors de sa « marche » de fin de campagne dimanche dernier à Caracas, il affirme vouloir conserver l'intégralité des programmes sociaux (alphabétisation, santé, distribution de logements, banques alimentaires...) existant, tout en les rendant plus performants.

## Société coupée en deux

Célibataire et catholique pratiquant, Capriles ponctue régulièrement la fin de ses interventions par un retentissant « amen » et affirme désormais se situer au « centre gauche ». « Comme d'ailleurs le cœur politique du Venezuela, nous expliquait-il en septembre dernier. Je suis attiré par le modèle brésilien de développement économique et social aujourd'hui incarné par la présidente Dilma Rousseff. C'est un modèle de progrès et d'ouverture, où les secteurs publics et privés travaillent la main dans la main, et pas dans l'affrontement. Il faut rompre avec le capitalisme d'État imposé par Chávez, qui est un échec total. »

Moins respectueux de Nicolas Maduro qu'il ne l'avait été de Chávez lors de sa première tentative pour accéder à la présidence, en octobre dernier, Henrique Capriles est cependant un repoussoir pour les classes les plus humbles de la société locale, qui sont traditionnellement un réservoir de voix pour l'actuel gouvernement. « C'est un bourgeois putschiste, un ennemi du peuple, un oligarque, tempête Arturo León. Il veut récupérer l'argent du pétrole pour lui et ses amis et en priver le peuple vénézuélien. »

Le PSUV lui reproche notamment d'avoir rejoint les émeutiers qui tentaient de prendre d'assaut l'ambassade de Cuba lors de la tentative de coup d'État fomentée par l'extrême droite en avril 2002, qui avait écarté temporairement Chávez de ses fonctions. Il a fait quatre mois de prison pour cela, mais a toujours affirmé qu'en tant que maire de Baruta — où est située l'ambassade de Cuba —, il était venu en médiateur.

En marge des solutions à trouver pour relever et diversifier une économie vacillante, malgré les considérables apports d'un pétrole à plus de 100\$ le baril, et pour combattre efficacement une insécurité effectivement inquiétante, le vainqueur de l'élection de dimanche devra s'atteler à une tâche encore plus difficile : réconcilier une société coupée en deux dont chaque camp semble mépriser l'autre.

Libération

## RECHERCHE

SUITE DE LA PAGE 1

cherche et de l'innovation avaient été rédigées par l'ancien gouvernement sous la direction du ministère du Développement économique. Dans un tel cadre, beaucoup d'importance a alors été donnée à la recherche industrielle et menée au sein de l'entreprise. Cette fois, la nouvelle Politique sera dessinée sous l'autorité du ministère de l'Enseignement supérieure, de la recherche, de la science et de la technologie (MESRST). En rapatriant la recherche dans le giron du MESRST, notre gouvernement envoie un message important qui indique notre volonté de valoriser la recherche universitaire tout en assurant une communication avec la recherche appliquée et industrielle », a-t-il souligné.

## Le choix d'Ottawa

Outré par « les choix idéologiques du gouvernement fédéral » en matière de recherche, le ministre se donne pour mission de préserver au Québec les pans de la recherche qui sont désormais négligés, voire abandonnés par le gouvernement du Canada. « Le gouvernement fédéral de M. Harper délaisse de plus en plus la recherche fondamentale pour une recherche appliquée, le Québec n'a pas l'intention de créer un tel déséquilibre. Nous savons très bien que la recherche fondamentale édifie les bases d'une

bonne recherche appliquée, a-t-il martelé. Les décisions du gouvernement fédéral en recherche nous apparaissent idéologiques : on a coupé le financement de laboratoires de recherche sur le climat, on a aboli le questionnaire long du recensement. Je vais m'assurer que notre Politique n'ira pas du tout dans cette direction-là, car ces signaux en provenance du fédéral n'inquiètent pas seulement les chercheurs, mais aussi le gouvernement du Québec et moi-même. »

Le cahier du participant que le MESRST a publié en préambule aux assises est « un banc d'essai, ce n'est pas la Politique nationale. On a voulu installer une vision, qu'il faut tester. La vision que véhiculera la Politique sera mieux définie après les assises. »

Dans ce cahier, le ministre a déjà déterminé trois grands axes de recherche qu'il prévoit privilégier dans la nouvelle Politique, et qu'il définit comme trois « grands défis qui se posent à la société québécoise » : le premier défi est la recherche en démographie (qui inclura toutes les questions associées au vieillissement et à la petite enfance), le second défi est le développement durable (changements climatiques, transports propres et innovants) et le troisième défi s'intéresse à l'identité québécoise (langue, culture, histoire, éthique).

## Les attentes de la communauté

Les propos du ministre rassureront probablement la présidente de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), Louise Dandurand, qui espère que « les assises seront l'occasion de discuter très franchement des attentes de

la communauté des chercheurs qui voudraient que l'on ait une Politique de la recherche et de l'innovation qui réserve une place équilibrée à tous les secteurs de recherche, et qui reconnaît la place fondamentale de toutes les démarches de recherche dans la composition de l'écosystème de recherche du Québec. »

« La dernière Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation a été assez mal reçue dans le monde universitaire, car elle était très orientée vers les besoins de l'entreprise. Il n'y a pas de mal à ce que les interventions d'une politique soient dirigées vers les besoins de l'entreprise, mais quand ça devient la locomotive d'une politique de recherche, c'est nier le rôle fondamental des universités non seulement dans l'avancement des connaissances, mais dans la formation de la relève, qui est le premier maillon du transfert des résultats de recherche vers les milieux sociaux, culturels, intellectuels et industriels », a rappelé M<sup>me</sup> Dandurand, qui appréhende un manque d'ambition du ministre dans un contexte de restriction des finances publiques. Ce contexte « ne doit pas nous empêcher de rêver, ne doit pas nous empêcher d'avoir une politique qui propose d'abord et avant tout une vision. Ensuite, on verra ce qu'on a le moyen de faire comme société. »

À la suite de ces assises, le ministre poursuivra ses consultations et s'attellera à la rédaction de la nouvelle politique, qui sera présentée à la fin de juin et entrera en vigueur dès les premiers jours de 2014.

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

**D**  
Le Devoir sur ledevoir.com

sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346  
Par télécopieur 514 985-3390